



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2722
2 octobre 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Un budget 2021 au bénéfice du patronat

Travailleurs, défendons nos intérêts !



**Aéronautique,
Renault...**
**À l'heure des
licenciements**

Pages 11, 12

Épidémie
**Le système
de santé en
décrépitude**

Pages 4, 14, 15

Il y a 50 ans
**Le Septembre
noir des
Palestiniens**

Page 10

Leur société

- **Projet de budget 2021 : vannes ouvertes pour les profits** 3
- **Trou de la Sécurité sociale : utiliser les milliards du patronat !** 3
- **Covid-19 : le vrai danger, la société du profit** 4
- **Marseille : des mesures qui ne passent pas** 4
- **Calais : un arrêté antimigrants inique** 4
- **Migrants : procès contre le délit de solidarité** 4
- **Attentat rue Appert : le produit d'un monde barbare** 5
- **Manifestations : cachez ces mécontents...** 5
- **Journalistes : l'information en liberté conditionnelle** 5
- **5G : des ondes porteuses... de gros sous** 6
- **Budget militaire : argent magique en Rafale** 6
- **Lycée Saint-Lambert - Paris : accident grave** 7
- **Pantin : un an après la mort de Christine Renon** 7
- **Saint-Denis : contre le désert médical... à l'école !** 7
- **Une prime fantomatique** 7
- **Rouen : Lubrizol, un an après** 16

Dans le monde

- **Macron et le Liban : arrogance coloniale** 8
- **Haut-Karabakh : la guerre reprend** 8
- **États-Unis : pouvoirs et limites d'une institution de la bourgeoisie** 9
- **Mali : changer les têtes pour que rien ne change** 9
- **Europe : un nouveau pacte pour dénier le droit d'asile** 16
- **Espagne : manifestation de colère à Madrid** 16

Dans les entreprises

- **Renault** 11
- **Cargill - Haubourdin** 11
- **Dassault** 12
- **Aéronautique - Toulouse** 12
- **Permaswage Les Clayes-sous-Bois** 12
- **SNCF : l'irresponsabilité vient de la direction** 13
- **Technicentre Noisy-le-Sec** 13
- **RATP - Bus : nouvelle tentative d'attaque** 13
- **Dépôt de bus - Nanterre** 13
- **Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon** 14
- **Territoriaux de Belfort** 14
- **SPB - Le Havre** 14
- **Petit Bateau - Troyes** 14
- **Guadeloupe : une épidémie révélatrice d'un système pourri** 15

Il y a 50 ans

- **Le Septembre noir des Palestiniens** 10

Agenda

- **Meeting et réunions publiques** 3

Les intérêts des travailleurs doivent s'exprimer !

Suppressions d'emplois, plans de licenciements, mises en faillite, fermetures d'entreprises : chaque semaine, des milliers d'ouvriers, d'employés, de techniciens et d'ingénieurs apprennent que leur emploi est menacé, et d'autres prennent le chemin de Pôle emploi. Mais le coup de colère qui marque l'actualité n'est pas venu des ouvriers de l'usine de pneus Bridgestone à Béthune, ou d'Inteva, le sous-traitant automobile qui ferme une usine à Saint-Dié. Il est venu des patrons de cafés et de restaurants.

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé un nouveau tour de vis sanitaire imposant la fermeture des bars et des restaurants à partir de 22 heures dans de nombreuses métropoles et, à Marseille, leur fermeture totale pendant quinze jours. Le tollé des gérants a été immédiat.

À Marseille, l'annonce a fait l'effet d'un coup de massue pour beaucoup de bistrotiers et restaurateurs de quartier, déjà éprouvés par la période du confinement. Un coup de massue doublé d'un sentiment d'injustice car, si le virus circule beaucoup, le problème à Marseille, comme dans d'autres régions, réside d'abord dans le faible nombre de places en réanimation.

Les hôpitaux sont sur le fil du rasoir déjà en temps normal et on a vu en mars-avril qu'ils étaient incapables de gérer un nouvel afflux de malades sans déprogrammer d'autres interventions. Mais, en six mois, le gouvernement n'a rien fait, ne serait-ce que pour desserrer la pression habituelle, tant et si bien qu'avec une quarantaine de personnes en réanimation, à Marseille, on est proche de la saturation.

De fait, les patrons de bars et de restaurants payent pour l'incurie gouvernementale. Oui, ils ont de quoi être en colère, et qu'ils se battent pour défendre leur gagne-pain se comprend parfaitement !

Ces patrons petits et moyens connaissent des situations très variées. Certains possèdent un ou plusieurs restaurants à la réputation bien établie et sont de véritables bourgeois. Ils jouissent d'une situation prospère. Proches des notables, quand ils ne le sont pas eux-mêmes, ils savent pouvoir compter sur le soutien de l'État. Même s'ils ont la bouche pleine, on les entendra pleurer, parce qu'ils savent qu'ils en retireront toujours quelque chose.

Mais ce qui se joue pour les plus petits, c'est-à-dire pour la grande masse des commerçants,

c'est leur gagne-pain, la survie de leur affaire et l'avenir de leurs enfants. Pour échapper au chômage, beaucoup de travailleurs ont choisi d'ouvrir un petit commerce. Endettés sur des années, ils alignent des heures et des heures derrière le comptoir pour rentrer dans leurs frais. Ils s'enorgueillissent parfois d'être leur propre patron. Mais avant de se payer un salaire, quand ils s'en versent un, ils doivent payer leur propriétaire et leur banquier.

Et l'inquiétude va bien au-delà du secteur de la restauration. La crise économique et l'appauvrissement des classes populaires fragilisent depuis déjà des années toute une partie de la petite bourgeoisie commerçante.

Tout comme les ouvriers, ces petits patrons prennent la crise actuelle de plein fouet. Comme les intérimaires, les CDD ou les auto-entrepreneurs qui ont perdu leur travail, beaucoup se sentent menacés dans leurs conditions d'existence. Mais, eux, ils donnent de la voix et ils se font en partie entendre !

Le gouvernement a rouvert les cordons de la bourse en assurant les cafetiers et restaurateurs que l'État couvrirait leur manque-à-gagner. C'est encore à voir, parce que, dans cette société, ce sont toujours les plus gros qui tirent la couverture à eux, et plus on est petit, plus il faut se débrouiller seul. Le bras de fer est donc loin d'être terminé.

Mais cette fronde sociale démontre, une fois de plus, qu'on a tout à gagner à dénoncer, à protester, à se battre. C'est le seul moyen de défendre ses intérêts. À Marseille, les gérants de cafés restaurants ont manifesté en criant « *On veut travailler !* » Eh bien, les ouvriers de Bridgestone ou de Smart, les salariés de la Halle ou du groupe Auchan ont autant de raisons de crier la même exigence.

Que l'on se sente capable ou pas de faire reculer les multinationales et les licenciés, il faut crier notre révolte. Licencié, aujourd'hui, dans cette période de crise, doit être assimilé à un crime ! La moindre des choses est de forcer le grand patronat à préserver les emplois ! Pour travailler tous, il faut répartir le travail ! Que l'argent public serve à la création d'emplois dans les hôpitaux et les Ehpad !

Les travailleurs ont leurs intérêts à défendre. Les affirmer est la première étape pour se préparer au combat nécessaire.



Rassemblement des restaurateurs marseillais le 25 septembre.

Projet de budget 2021 : **vannes ouvertes pour les profits**

Après des années où l'État prenait prétexte de la lutte contre le déficit budgétaire pour imposer des mesures d'économies, le gouvernement a complètement changé son fusil d'épaule lors de la présentation du projet de budget 2021 au Conseil des ministres du lundi 28 septembre.

Au diable le rétablissement tant vanté de l'équilibre des finances publiques ! Après 195 milliards de déficit en 2020, le gouvernement en prévoit 153 milliards de plus l'année prochaine. Inutile de préciser que les financiers s'en pourlèchent déjà les babines, avec au moins 260 milliards d'euros d'emprunts d'État supplémentaires au menu. Le ministre des Comptes publics, Olivier Dussopt, a quand même tenu à préciser qu'il faudrait rembourser. Il a simplement omis de préciser, mais c'est une évidence

pour ces gens-là, que ce serait aux salariés de le faire.

En réalité, le gouvernement n'est pas capable de prévoir l'ampleur du ralentissement économique et des dépenses qu'il sera amené à faire, en plein redémarrage de l'épidémie de Covid. Mais cela ne l'empêche pas d'utiliser la méthode Coué en tablant sur une croissance de 8,1 % en 2021, et même sur une reprise peu vraisemblable de l'investissement, dans un contexte où les patrons voient les marchés se rétrécir de plus en plus.

Mais qu'importe si le budget prévisionnel est mort-né ! Les vannes sont désormais ouvertes aux profits de la grande bourgeoisie. Dix milliards de baisse des impôts de production, six milliards pour baisser les impôts sur les sociétés, d'autres encore pour commencer à supprimer la taxe d'habitation des plus riches. Et tout cela vient s'ajouter au transfert d'argent public que l'État organise en permanence au profit de la bourgeoisie.

Mode écologique oblige, surtout en période préélectorale, le gouvernement a tenu à passer au peigne-vert son projet, affichant une hausse importante de budgets, dans le cadre de la prétendue transition écologique en faveur des

100 milliards, ça suffit ?



vendeurs de champs d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques, des géants du bâtiment déjà dans les starting-blocks pour s'emparer du marché de l'isolation thermique. Les affairistes qui rêvent de profits futurs dans l'hydrogène ont des étoiles plein les yeux, après la promesse d'une nouvelle prise en charge par l'État des recherches en la matière.

Mais dans sa présentation, Le Maire n'a pas évoqué la suppression de 1 000 postes du ministère de la Transition écologique,

de 2 000 au ministère du Budget, et de 500 emplois au ministère du Travail et de l'Emploi.

Commentateurs et politiciens vont discuter à perte de vue sur les équilibres et les déséquilibres budgétaires. Mais, de même que pour la bombe atomique de la chanson « la seule chose qui compte est l'endroit où c'qu'elle tombe », pour un budget c'est la classe sociale qu'il sert. Et, en l'espèce, il s'agit d'un budget de sauvegarde exclusive des profits des plus gros actionnaires.

Gilles Boti

Trou de la Sécurité sociale : **utiliser les milliards du patronat !**

Mardi 29 septembre, le gouvernement a annoncé, dans le cadre de la discussion du budget 2021 de la Sécurité sociale, un déficit de 44,7 milliards d'euros. En 2019, ce déficit était de 5 milliards d'euros et cette augmentation est attribuée à la crise du Covid.

Le gouvernement liste les achats de masques, le remboursement des tests, notamment PCR, les arrêts de travail, les aides au personnel soignant et aux hôpitaux dans le cadre des

annonces du Ségur de la santé. À cela s'ajoutent la durée du congé paternel passé de 14 à 28 jours et la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale, consacrée à la prise en charge de

la dépendance.

Le fait que des sommes plus importantes doivent être consacrées à la prise en charge d'une pandémie comme le Covid, ou à des aides aux personnes âgées ou dépendantes, n'a cependant rien d'anormal. Il ne devrait poser aucun problème et le financement de ces dépenses supplémentaires devrait être une priorité pour le gouvernement.

Mais, dans un système qui considère les dépenses sociales et de santé comme des charges inutiles, la solution trouvée sera sans doute de s'en prendre aux retraités, en particulier en ne revalorisant pas les pensions. Et, pour financer la cinquième branche pour la dépendance, il est déjà question d'une nouvelle cotisation.

Le déficit de la Sécurité sociale et le « trou » que les

experts aiment à qualifier d'abysal annoncent déjà le prétexte pour demander de nouveaux sacrifices à la population, sans rien demander au patronat, pour qui au contraire le robinet des subventions est grand ouvert... à hauteur de 100 milliards d'euros et plus : un chiffre abyssal lui aussi.

Cédric Duval

La fête de Lutte ouvrière de Lyon : **un rassemblement réussi**

La fête lyonnaise de Lutte ouvrière a été un succès, en dépit de l'épidémie de Covid et des mesures sanitaires qu'elle impose.

Des centaines de travailleurs, des jeunes et des moins jeunes, ont pu se retrouver dans une ambiance fraternelle pour discuter de la situation et du programme à mettre en avant face à la crise du capitalisme.

Entre deux concerts de musique kabyle ou de blues, un spectacle de Break Dance, ils ont pu écouter les interventions de nos porte-parole, Nathalie Arthaud et Olivier Minoux. Les révoltes populaires au Liban ou en Biélorussie, la violence policière et le racisme, en France ou aux États-Unis, l'industrie pharmaceutique, la pandémie et les vaccins, la situation en Chine, ont été parmi les sujets débattus.

L'historienne Michèle Zancarini-Fournel, auteure de *Des luttes et des rêves, une histoire populaire de*

la France de 1865 à nos jours, est venue évoquer quelques épisodes du combat des exploités, une

histoire qu'il faut connaître et transmettre.

L'énergie, la révolte et les idées échangées lors de ce week-end seront utiles pour les combats et les discussions à mener dans les prochains mois.



AGENDA

Meeting à Paris

avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Vendredi 9 octobre à 20 heures

Grande salle de la Mutualité
24 rue Saint-Victor - Paris 5^e - M° Maubert-Mutualité

Entrée libre. Cette réunion se déroulera dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Le meeting sera retransmis en direct sur <https://www.lutte-ouvriere.org/direct>

Tours

Mercredi 14 octobre à 20 heures

Réunion publique avec Nathalie Arthaud

Salle des fêtes de Saint-Pierre des-Corps (près de la mairie)

Rennes

La fête du 3 octobre ne pourra avoir lieu car elle n'a pas été autorisée par la préfecture.

Orléans

En raison des normes sanitaires décidées par la préfecture, la fête prévue le dimanche 11 octobre est remplacée par une assemblée de militants et de sympathisants autour de débats et avec la présence de Nathalie Arthaud.

Covid-19 : le vrai danger, la société du profit

L'épidémie de Covid-19 a fait un million de victimes dans le monde. Un haut responsable de L'OMS pronostique qu'elle pourrait en faire deux fois plus « si tout n'est pas fait pour combattre la pandémie ».

Cela sonne comme un avertissement à de nombreux pays, dont la France, où les gouvernements se montrent incapables de contrôler la propagation du virus.

Le président de l'Ordre des médecins prévoit pour la France plusieurs mois d'épidémie généralisée, avec un système de santé incapable de répondre à toutes les sollicitations. La dernière décision du gouvernement est de fermer les bars et restaurants après 22 heures dans les grandes villes, et

totallement à Marseille et Aix-en-Provence.

Pourtant, les chiffres officiels de Santé publique France ne montrent pas que les bars et restaurants soient les lieux de contaminations les plus fréquents. Les nouveaux clusters se situent principalement dans les écoles et universités et sur les lieux de travail. Il est clair également que les transports en commun représentent un risque important, même si l'on y porte des masques. C'est donc logiquement dans ces trois secteurs

qu'il faudrait s'attaquer fermement à la diffusion du virus. Mais ce gouvernement ne veut manifestement pas prendre des mesures qui léseraient les grands patrons.

Les délais pour réussir à se faire tester restent beaucoup trop longs et limitent dramatiquement la possibilité de suivre les chaînes de contamination et d'isoler rapidement tous les cas positifs.

Rien n'a été fait pour renforcer les Ehpad et les hôpitaux et leur donner les moyens de faire face à la deuxième vague. Il y avait 5 000 lits de réanimation en février, et il y en a aussi peu aujourd'hui. Depuis

des décennies, les responsables politiques de tout bord cherchent à faire fonctionner le système de santé à flux tendu, comme dans les usines.

Leur solution en cas d'épidémie est d'embaucher un peu en catastrophe, de suspendre le reste de l'activité et de pousser les murs. C'est ce qui s'est passé au printemps, et cela s'est traduit par des patients qui n'ont pas pu être soignés en réanimation, des patients cancéreux ou cardiaques diagnostiqués trop tard. Dans le domaine de la santé, il est indispensable qu'en temps normal il y ait abondance de personnel, de lits et d'hôpitaux.

C'est le seul moyen de pouvoir faire face aux brusques variations de l'activité, qui sont en fait inévitables. Mais, pour un gouvernement avant tout soucieux de servir le patronat, il s'agirait de dépenses inutiles !

La catastrophe actuelle, n'est pas le seul fait du Covid-19. Sa mortalité est estimée à 3 pour 1 000, environ le double de celle de la grippe. Partout dans le monde, les dégâts dus à la maladie sont aggravés par l'organisation lamentable de la société, dirigée par des capitalistes incapables de gérer les intérêts de l'humanité.

Jean Pollus

Marseille : des mesures qui ne passent pas

La décision du gouvernement de fermer les bars et restaurants à Marseille et Aix-en-Provence a provoqué de vives réactions de la part des commerçants.

Ces mesures sont à l'image de l'attitude à géométrie variable du gouvernement. S'il prend ces mesures qui frappent les petits commerçants, en revanche il est incapable de donner des moyens supplémentaires aux hôpitaux. Le personnel de l'hôpital marseillais de La Timone continue de dénoncer le sous-effectif chronique, sans que le gouvernement y donne une réponse. Dès le début de l'été, des élus locaux l'ont prévenu de la dégradation de la situation sanitaire dans les quartiers populaires de Marseille. Médecins sans frontières avait alors préconisé un parcours de soins consacré aux quartiers Nord. Là encore, rien n'a été fait.

Face à la fronde des commerçants, soutenus par les élus locaux, le gouvernement a reculé. La période de fermeture pourra peut-être

être réduite à sept jours, au lieu de quinze, et elle ne concernera que les deux villes, et pas l'ensemble des communes de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Castex jure que l'État ne laissera tomber personne et a annoncé de nouvelles aides. Mais ces aides bénéficieront surtout aux plus gros restaurateurs, ceux qui ont des employés et dont l'État s'engage à payer 100 % du salaire net. De même, l'exonération des cotisations sociales bénéficiera surtout aux établissements qui emploient le plus de salariés. Les petits restaurateurs et patrons de bar pourraient perdre une bonne partie de leur chiffre d'affaires du mois et ils ne seront pas compensés de cette perte, malgré l'aide du Fonds de solidarité.

Les plus petits seront aussi les plus touchés. Le gouvernement continue



CHARLES BAUDRY

d'arroser la classe capitaliste de centaines de milliards d'argent public, quitte à asphyxier les hôpitaux et à laisser couler ceux que la crise condamne à la faillite ou au chômage.

Covid ou pas, la situation

des petits commerçants comme celle des classes populaires continuera de se dégrader tant que le grand capital dictera sa loi. Les petits commerçants n'ont rien non plus à attendre des banques qui, de plus en

plus souvent, leur refusent les crédits nécessaires, et il est vain d'espérer que l'aide de l'État les sauvera. C'est du côté des travailleurs qu'ils devront chercher des alliés.

Denis Aler

Calais : un arrêté antimigrants inique

Le Conseil d'État a confirmé l'arrêté édicté le 10 septembre par le préfet du Pas-de-Calais, interdisant la distribution de nourriture dans certaines zones du centre-ville de Calais.

Le préfet avait justifié sa décision par « les risques sanitaires liés au Covid-19 et les troubles à l'ordre public » : c'est d'une hypocrisie sans nom, au regard des conditions d'hygiène déplorables dans lesquelles les

migrants sont contraints de vivre. En réalité, il s'agit d'une mesure politique visant à décourager ceux qui voudraient venir en aide aux migrants.

Heureusement, ce type de mesure n'a jusqu'à présent jamais empêché les actes de solidarité. Mais être impitoyable envers les plus pauvres est une seconde nature chez les dirigeants du pays.

D. A.

Migrants : procès contre le délit de solidarité

Pour avoir, en 2016, fait passer d'Italie en France trois migrants érythréens blessés, le Niçois Pierre-Alain Mannoni risque cinq mois de prison avec sursis.

Le procès, qui a eu lieu le 23 septembre, et dont le verdict doit être rendu fin octobre, est pour lui le troisième en cinq ans. Il rappelle que le délit de solidarité est toujours en vigueur, malgré la décision du Conseil constitutionnel

en 2018 de consacrer le principe de solidarité.

En réalité, l'État, qui refuse d'accueillir des migrants, n'a eu de cesse de leur rendre la vie impossible. L'accueil des réfugiés réglerait tous les problèmes de passeurs, de décès, de sauvetages en mer, etc. Mais, au lieu de cela, criminaliser les migrants et ceux qui les aident permet d'entretenir la démagogie antiétrangers.

Thomas Baumer



lups

Attentat rue Appert : le produit d'un monde barbare

Plus de cinq ans après l'attentat qui avait décimé la rédaction de *Charlie Hebdo* à Paris, et au moment même du procès de ses complices présumés, une nouvelle attaque s'est produite vendredi 25 septembre devant les anciens locaux du journal, blessant grièvement deux personnes.

L'assaillant, un jeune Pakistanais, a justifié son geste criminel par la récente republication des caricatures de Mahomet dans le journal satirique. Il voulait, au nom d'idées obscurantistes, « venger » ce sacrilège. Il ignorait visiblement que la rédaction de *Charlie Hebdo* avait déménagé de la rue Appert depuis janvier 2015, et pensait que les deux victimes, deux journalistes d'une agence de production de télévision située dans le

même bâtiment, en étaient membres.

Cet attentat se produit alors que depuis des mois, pour faire oublier les désastres causés par sa politique, le gouvernement développe une campagne sécuritaire, ciblant plus particulièrement les jeunes des quartiers populaires et les musulmans. Il ne pouvait donc manquer d'utiliser l'événement et le ministre de l'Intérieur, Darmanin, en a profité pour

évoquer la « guerre contre le terrorisme islamiste ». Marine Le Pen, elle, s'est servie de l'origine pakistanaise de l'attaquant pour surenchérir et exiger l'expulsion des immigrés sans papiers et « la chasse à l'islamisme ». Les principaux ténors de la droite y sont allés eux aussi de leur couplet demandant plus de mesures sécuritaires, poursuivant sur ce terrain une concurrence avec le gouvernement pour garder les votes de l'électorat réactionnaire.

Ces campagnes empreintes de xénophobie, qui visent à présenter les musulmans en général comme des terroristes en puissance, renforcent le ressentiment d'une partie d'entre

eux, quand elles ne facilitent pas le recrutement des groupes intégristes, et tendent en tout cas à aggraver les divisions au sein des classes populaires.

Après l'attentat, le monde politique n'a plus eu à la bouche que la défense des libertés en général et de la liberté d'expression en particulier. Mais l'impérialisme français, dont ils sont les défenseurs, n'intervient pas au Moyen-Orient ou en Afrique pour défendre les libertés. Il y soutient les pires dictatures, les groupes armés les plus sanguinaires, quand il n'y envoie pas ses propres soldats, le tout pour soutenir les intérêts des multinationales qui pillent la planète.

C'est sur ce terreau que recrutent bien des groupes islamistes armés, qui peuvent d'autant mieux se poser en adversaires de la domination occidentale, pour tenter d'imposer la leur sur la population.

Aucune mesure policière ne pourra empêcher que des individus isolés, comme ce jeune Pakistanais, ne décident à un moment donné de passer aux actes avec ou sans motivation. Mais avec ses campagnes antimusulmans et ses interventions guerrières, le gouvernement français fait tout ce qu'il faut pour leur en fournir.

Jacques Le Gall

Manifestations : cachez ces mécontents...

Sous le titre « *Manifestants criminalisés, comment les autorités françaises s'attaquent au droit de manifester* », l'ONG Amnesty International dénonce dans une enquête la politique répressive de l'État, qui a mené à des milliers d'arrestations et de poursuites abusives depuis le déclenchement du mouvement contestataire des gilets jaunes, fin 2018.

Ainsi, à Narbonne, quatre manifestants ont été l'objet d'une enquête pour outrage à l'encontre

de personnes dépositaires de l'autorité publique - c'est-à-dire les gouvernants et la police essentiellement. Leur crime est d'avoir déployé en mai 2019 une banderole « *Oui au muguet, non au LBD* ».

La France est l'un des rares pays d'Europe où il faut déposer préalablement une demande d'autorisation de manifester auprès des préfetures, qui peuvent refuser. Ainsi des milliers de gens ont écopé d'amendes pour participation à une manifestation interdite : certains n'étaient même pas au courant de l'interdiction, d'autres étaient de simples passants.

Des personnes qui s'apprêtaient à venir manifester ont été arrêtées préventivement, la veille ou le matin même, sur simple soupçon de ce qu'elles auraient pu

faire si elles avaient pu rejoindre une manifestation. Des centaines ont été ainsi condamnées pour participation à un groupement en vue de la préparation de violences, parfois simplement parce qu'elles avaient des lunettes pour se protéger des gaz lacrymogènes, ou pour avoir gonflé une baudruche sur les Champs-Élysées à Paris le matin du 14 juillet.

En 2019, une loi interdisant de se masquer le visage (ce qui peut faire sourire aujourd'hui) a été adoptée pour criminaliser ceux qui, craignant de se faire éborgner, se protégeaient des tirs policiers de LBD avec masque, casque et lunettes de protection. Plus de 200 personnes ont été en garde-à-vue en vertu de cette loi et 41 ont été condamnées.

Cet arsenal juridique

vient en appui des forces de police qui ont agi souvent brutalement contre les manifestants, sans évidemment jamais être inquiétées par la justice. De novembre 2018 à juillet 2019, ces tentatives du gouvernement pour faire taire une contestation qui l'a surpris par son ampleur ont mené plus de 11 000 manifestants en garde-à-vue.

Cette politique d'intimidation n'empêche pas Macron et son gouvernement d'être détestés, au contraire. Et si les manifestations ont diminué de fréquence et d'ampleur depuis le début de la crise sanitaire, le mécontentement est toujours là, et même de plus en plus fort. Il ne manquera pas d'exploser de nouveau.

Lucien Déroit

SERGE D'IGNAZIO



Lors de la manifestation des hospitaliers le 16 juin.

Journalistes : l'information en liberté conditionnelle

Le Syndicat national des journalistes et la Ligue des droits de l'homme ont déposé le 26 septembre un référé contre le nouveau Schéma national du maintien de l'ordre, publié par le ministère de l'Intérieur et destiné aux forces de répression.

Ce document, dont le projet avait été initié par Castaner suite aux manifestations des gilets jaunes, a été affiné et rendu public le 17 septembre par son successeur, Darmanin. Il devrait paraître-il permettre « une meilleure prise en compte de la présence des journalistes au sein des opérations de maintien de l'ordre », notamment au cours de manifestations.

Mais, en fait de prise en compte de leur présence, la volonté du ministère est plutôt d'éjecter les journalistes des manifestations, ou du moins de les museler, pour les empêcher de dévoiler les dérapages et les violences contre les manifestants.

Ainsi, le texte demande aux journalistes d'être « titulaires d'une carte de presse et accrédités auprès

des autorités », ce qui n'a rien d'obligatoire selon le Code du travail. Il leur rappelle aussi que « le fait de se maintenir dans un attroupement après sommation ne comporte aucune exception ». N'avoir aucun témoin susceptible de diffuser largement les exactions policières, qui ont souvent lieu en fin de manifestation, voilà qui serait bien commode pour masquer le rôle répressif que les autorités attendent des forces faussement appelées « de l'ordre », lors des mouvements sociaux.

Pour le gouvernement,

tous les journalistes devraient uniquement être les faire-valoir de leurs maîtres, assis au chaud dans les rouages du pouvoir. Et, pour ceux qui

s'entêtent à vouloir dévoiler les violences policières, la réponse du ministre de l'Intérieur est : « Circulez, y'a rien à voir. »

Marianne Lamiral



Journaliste interpellé dans une manifestation de gilets jaunes.

HZ PRESS

5G : des ondes porteuses... de gros sous

Mardi 29 septembre, le gouvernement a lancé les enchères entre les quatre opérateurs français de télécommunications pour l'attribution des bandes de fréquences de la 5G, la dernière génération de la téléphonie. Moyennant ce droit d'accès, l'État va permettre à quatre entreprises privées de réaliser des profits en rackettant les usagers pendant des années.

En Italie en 2018, en Allemagne en 2019, les opérateurs avaient dépensé 6,5 milliards d'euros pour acheter les fréquences mises aux enchères. En France, le gouvernement a retardé la vente mais a fait un cadeau aux opérateurs : chacun d'eux a reçu une bande de 50 MHz pour un prix fixe de 350 millions d'euros, un prix d'ami. L'enchère ne porte que sur le tiers des fréquences restantes.

La 5G, en cours de déploiement dans le monde, représente pour les capitalistes de divers secteurs un enjeu financier et stratégique important. Cette technologie devrait permettre de transporter

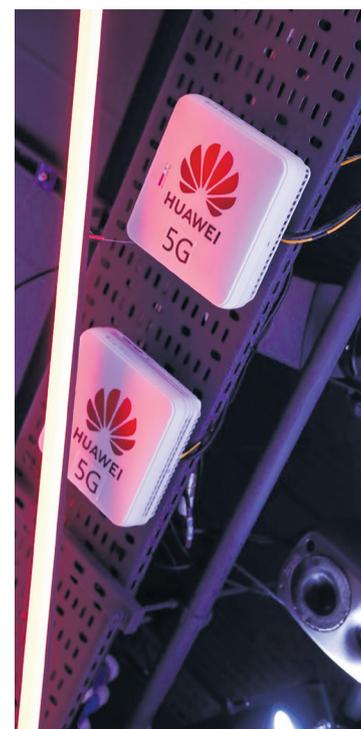
beaucoup plus de données numériques avec des temps de transfert et de traitement réduits, ce qui ouvrirait de nouvelles utilisations. Ces perspectives de profits, dans une économie mondiale en crise où la concurrence fait rage, expliquent pourquoi Macron, Le Maire ou encore Thierry Breton, commissaire européen chargé de l'Industrie, mouillent la chemise pour accélérer le déploiement de la 5G en France.

Ce déploiement nécessite, en amont, des infrastructures, des antennes, des réseaux, des commutateurs pour relier les villes et les pays. Ces infrastructures sont fabriquées par quelques

groupes industriels concurrents, les européens Ericsson ou Nokia, l'américain Cisco et surtout les chinois ZTE et Huawei. Sous prétexte de garantir sa sécurité nationale, chaque État intervient pour aider son champion national. Ainsi l'avance prise par Huawei dans les infrastructures de la 5G a conduit Trump à lui interdire le territoire américain et à interdire aux entreprises américaines de lui fournir des composants. En France, les députés ont voté en 2019 une loi, dite « de sécurité des réseaux mobiles » qui soumet le choix du matériel utilisé à une autorisation gouvernementale. Là encore, Huawei est dans le collimateur : SFR et Bouygues n'ont reçu qu'une autorisation limitée pour déployer des antennes Huawei, tandis qu'Orange et Free doivent se fournir chez les concurrents.

Cette rivalité entre des capitalistes prêts à tout pour gagner de l'argent

et le zèle avec lequel les dirigeants politiques au pouvoir défendent leurs intérêts, alimentent la méfiance d'une partie de la population contre la 5G. Mais ce qui devrait être un débat légitime sur l'intérêt pour la collectivité de cette nouvelle technologie, son coût social ou environnemental comparé à ses apports pour l'humanité, est totalement biaisé. Du côté des promoteurs de la 5G, Macron a étalé son mépris en comparant les opposants à cette technologie à des Amish (une secte américaine hostile à la technologie) qui voudraient revenir à la lampe à huile. De leur côté, des opposants affichés comme Yannick Jadot ou Jean-Luc Mélenchon surfent sur la méfiance justifiée engendrée par les scandales industriels répétés et la crainte devant les dérèglements climatiques pour tenter de gagner des électeurs. Mais le problème n'est pas de



ASIAN NEWS DAY

dénoncer une technique et, derrière un rideau de fumée, de laisser les capitalistes faire tranquillement leurs sales affaires. Il est de combattre toute l'organisation sociale dans laquelle les choix sont guidés par la seule recherche d'un profit immédiat.

Xavier Lachau

Budget militaire : argent magique en Rafale

Le projet de budget 2021 de l'armée prévoit une augmentation, malgré la crise, de 1,7 milliard d'euros. Florence Parly, la ministre de la Défense, se glorifie d'un budget record. L'armée sera, selon elle, le premier recruteur de France en 2021 et disposera de 18 milliards supplémentaires comparativement à 2017.



Les hôpitaux et les Ehpad souffraient du manque d'effectif avant même la pandémie du coronavirus. L'éducation continue d'entasser les élèves dans des classes surchargées, au mépris de la pédagogie et aujourd'hui de la sécurité sanitaire. Les

réseaux de transport ferroviaires comme routiers sont à bout de souffle. Il y a des craintes sur la fourniture d'électricité pour l'hiver prochain. Des artères vitales de l'économie se sclérosent. Mais c'est l'industrie de la mort qui tire le gros

lot de la manne publique. Les soignants qui dénoncent le manque de matériel médical élémentaire seront heureux d'apprendre qu'un montant record de 22 milliards va être « investi » dans la modernisation du matériel militaire. Il sera englouti dans la fabrication de drones, de satellites militaires, de bijoux d'électronique embarquée dans des blindés interconnectés, ou encore dans de nouvelles frégates comme celles qui croisent actuellement au large des côtes turques.

L'argument de Parly, d'un soutien à l'économie et à l'emploi par les commandes militaires, est une ineptie. Seule la création de biens et d'emplois utiles à la population, à sa consommation, développe la richesse d'une société. Au mieux, les joujoux des généraux finissent comme le dernier sous-marin nucléaire français *Perle*, inutilisable avant d'avoir réellement servi. Au pire, ils sèment la mort et la dévastation.

Pour Florence Parly, il ne s'agit pas uniquement de soutenir les profits de l'industrie militaire. Il s'agit aussi de préparer la population à l'éventualité d'une guerre. Elle le fait en évoquant « un monde de plus en plus dangereux » et « la montée des tensions

autour de l'Europe ». Le chef d'état-major de l'armée de terre, exigeant des députés toujours plus de moyens, avait déclaré froidement en septembre dernier : « *Il est certain que notre armée n'a pas assez d'épaisseur pour faire face à un conflit majeur doublé d'une crise intérieure d'ampleur.* » Ce général a plus eu l'oreille de Macron que la soignante en colère à qui il répondait qu'il n'y a pas d'argent magique. À quoi cela peut-il aboutir ?

Dans les années 1930, la plupart des économies capitalistes en crise, et pas

seulement en Allemagne nazie, se sont tournées vers les dépenses militaires. Et, lors de la Deuxième Guerre mondiale, toutes les armes confectionnées, y compris la bombe atomique, ont alors servi : 60 millions de morts, militaires et civils, en sont le sinistre bilan.

Les peuples payent toujours doublement ces dépenses d'armement : une première fois en se saignant pour les financer, la seconde fois en les recevant, comme le disait Prévert, sous forme « d'orage de fer, d'acier, de sang ».

Christian Bernac

Lisez *Lutte de classe*

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 210 (septembre-octobre 2020) :

- Lutte ouvrière dans les élections législatives partielles
- Biélorussie : l'autocrate, l'opposition libérale et la classe ouvrière
- Liban : l'explosion du port de Beyrouth... et celle du pays
- États-Unis : le complexe médico-industriel face à la pandémie
- Le chômage, armée de réserve permanente du capital
- Le télétravail, c'est toujours l'exploitation
- L'Arctique, enjeu de rivalités entre grandes puissances

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



Lycée Saint-Lambert Paris: trois élèves blessés dans un accident grave

Vendredi 18 septembre, à Paris 19^e, pendant la récréation du matin, le palier métallique d'un escalier extérieur du lycée du bâtiment Saint-Lambert a cédé sous le poids d'un élève.

Celui-ci est tombé de deux mètres sur deux autres élèves. Un élève a eu un bras cassé, un autre le nez, et le troisième un traumatisme crânien.

Cet accident est le dernier d'une longue suite depuis l'occupation de ces nouveaux locaux. Il y a deux ans, le lycée a quitté le 15^e arrondissement pour venir s'installer dans ces locaux réhabilités du 19^e arrondissement de Paris, alors que le chantier n'était pas terminé. Des centaines de malfaçons étaient visibles à l'œil nu : des câbles électriques à nu, des gaines pendant des plafonds, la cour de récréation aux dalles de bois disjointes, glissantes avec la pluie...

Une semaine après la rentrée, une dalle de faux-plafond est tombée sur la tête d'un élève. Il y a eu plusieurs chutes dans la cour, dont une a valu un arrêt de travail à une enseignante. Un store de 20 kg est tombé de 2,80 mètres à quelques centimètres de la tête d'un élève pendant un cours. La

porte vitrée du foyer des élèves, pesant 100 kg, est tombée à sa première ouverture. Le chantier a continué pendant les cours. Un marteau s'est écrasé sur une verrière surplombant un atelier, une pierre de revêtement extérieur s'est décrochée et a failli tomber de huit mètres de haut.

Il y a deux ans, les enseignants s'étaient mis en droit de retrait et le lycée avait dû être fermé pour une remise en sécurité. Mais celle-ci a été faite au rabais et ils ont exercé leur droit de retrait à nouveau un an plus tard. Ils ont rencontré la région, propriétaire des locaux, et le rectorat. Ils ont exigé, avec les élèves, que la cantine, oubliée dans le marché de travaux, soit au plus vite refaite. Vendredi 18 septembre, ils se remettaient en droit de retrait après le dernier accident, preuve s'il en était de la dangerosité qu'ils dénonçaient.

La région et le rectorat ont fait de nouvelles promesses, mais les enseignants ont tenu bon et exigé de ne reprendre les cours qu'à leurs conditions : pas de travail à distance, car il est incompatible avec les moyens matériels de beaucoup d'élèves, et que la région rende des comptes. Les cours seront donc repris en présentiel, dans une partie des locaux dont la sécurité a été vérifiée, selon un emploi du temps allégé certes, mais face aux élèves. La ferme volonté de maintenir une forte pression sur la région est là.

Correspondant LO



Une prime fantomatique

La visite du Premier ministre, Castex, en Seine-Saint-Denis, le 25 septembre, a été l'occasion d'annoncer à nouveau une prime de 10 000 euros pour certains fonctionnaires de ce département, afin de les inciter à y rester.

Il s'agit de la même annonce que son prédécesseur, Philippe, avait faite il y a un an, en octobre 2019... sans que personne ne voie la couleur de cette prime. Et de toute façon

l'enveloppe totale qui y est consacrée est de 15 millions d'euros, d'après ce que le gouvernement a publié. Faites vos calculs : seuls 1 500 fonctionnaires seraient donc concernés, sur 60 000 dans le département... si cette prime est versée un jour.

En matière d'effets d'annonce, le gouvernement a acquis une vraie compétence. Comme on le voit, Castex est au niveau.

T. B.



Pantin: un an après la mort de Christine Renon

Il y a un an, Christine Renon, directrice de l'école Méhul de Pantin, se donnait la mort dans son établissement.

Dans la lettre qu'elle laissait, elle mettait clairement en cause la politique du ministère de l'Éducation nationale : accumulation des réformes, surcharge de travail, manque de moyens et de personnel, aucune considération de la part de la hiérarchie...

Un an après, rien n'a changé. Samedi 26 septembre, plusieurs centaines de personnes, parents, enseignants, enfants, ont donc participé à une marche dans les rues de Pantin « Contre l'oubli, pour la jeunesse et l'éducation ».

Sur les pancartes on

pouvait lire des questions : « Christine Renon, un an après. Pouvoirs publics qu'avez-vous fait ? », « Suicides, violences, souffrances, elle est où l'école de la confiance ? » ou encore « Où sont les moyens pour l'école de demain ? »

On pouvait y lire aussi les réponses qu'attendent les manifestants : « Pour une école sereine + de moyens + d'humains + de profs », « Plus de matériel de science », « Des moyens pour l'école, pas pour la répression ». Car il manque toujours autant d'enseignants, de maîtres du Rased (Réseau d'aide

spécialisé aux élèves en difficulté), d'Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), d'Aesh (Accompagnants d'élèves en situation de handicap), de psychologues, de femmes de ménage, de cantinières. Il n'y a toujours pas d'aides aux directeurs d'école. Et cette situation s'est encore aggravée avec la crise sanitaire.

Tous les participants avaient la conviction qu'il faudra continuer à se faire entendre pour empêcher que le service d'éducation, comme la santé, le logement ou les transports, continue de se dégrader.

Correspondant LO

Saint-Denis: contre le désert médical... à l'école!

Mardi 15 septembre, un rassemblement a eu lieu devant la mairie de Saint-Denis, pour exiger le remplacement des infirmières scolaires et des assistantes sociales.

Alors que la ville ne compte qu'un médecin scolaire pour 72 écoles maternelles et primaires, il manque des infirmières aux collèges Lurçat et Triolet et dans les écoles attenantes, ainsi que deux infirmières au lycée Paul-Éluard, une au lycée Angela-Davis. À cela s'ajoute le non-remplacement d'assistantes sociales au lycée Paul-Éluard, au lycée ENNA et au collège Triolet.

C'est d'autant plus alarmant que les cas de Covid se multiplient dans ces établissements et que les infirmières comme les assistants sociaux ont un rôle primordial dans la prévention des

maladies comme dans la lutte contre le décrochage scolaire.

Le rectorat, alerté par des délégations, a eu le culot de répondre que le problème venait d'une pénurie de personnel. D'après les responsables, les infirmières ne voudraient pas quitter l'hôpital. Un responsable a même incité les enseignants à prospecter autour d'eux pour trouver la perle rare.

Ce qu'il oublie de dire c'est que cette année, sur l'académie de Créteil, il n'y a eu que vingt-deux postes ouverts au concours et neuf en liste complémentaire, alors qu'il y avait plus de 120 participants. Ces postes sont

encore moins bien rémunérés qu'à l'hôpital, même si cela est compensé par des conditions de travail moins éreintantes. Mais de toute façon le ministère de l'Éducation nationale ne veut pas recruter et ce qu'il ne trouve pas, ce sont des infirmières contractuelles prêtes à travailler au smic, comme il le propose aujourd'hui sur des postes vacants.

Il en va de même pour les assistantes sociales, mal payées et particulièrement surchargées de travail en Seine-Saint-Denis. Alors, comme souvent, lorsque le gouvernement ou les patrons disent « pénurie de main-d'œuvre », il faut traduire par « pénurie de salaire »!

Aline Urbain

Macron et le Liban : arrogance coloniale

Macron a consacré sa soirée du dimanche 27 septembre à abreuver de ses avertissements, menaces et remarques méprisantes les diverses coterie politico-religieuses qui se partagent le pouvoir au Liban.

Le casque colonial et la garde de spahis en moins, on aurait pu se croire revenu dans les années 1920, lorsque la France exerçait son mandat sur la Syrie et le Liban.

Le président français avait déjà, lors d'un passage à Beyrouth le 1^{er} septembre, sommé les dirigeants libanais de constituer un gouvernement technique, capable de faire face à la crise financière, économique et sociale dont les effets ont été décuplés par l'explosion catastrophique qui a ravagé la ville le 4 août. Il donnait deux semaines aux partis pour constituer ce gouvernement, faute de quoi,

disait-il, l'aide internationale ne serait pas distribuée. Le Premier ministre pressenti pour réaliser cette quadrature du cercle ayant renoncé le 26 septembre, Macron a repris la parole pour tancer la classe politique libanaise, l'accuser de trahison et affirmer qu'il a honte de ce manque de résultat... tout en lui fixant un nouveau délai.

Les partis politiques libanais, c'est-à-dire les diverses cliques qui pillent le pays, ont évidemment toutes les peines du monde à s'entendre. Mais qui donc a mis en place le système politique libanais, si ce n'est précisément la France ?

Ce système de répartition des tâches politiques et administratives entre les différents clans à la fois familiaux, politiques et religieux, avec les revenus qui en découlent, est un héritage du mandat français.

Quant à Macron, qui veut aujourd'hui se donner l'image d'un homme qui comprend le peuple libanais et son désir d'en finir avec un pouvoir corrompu, il veut surtout profiter de la situation pour garantir la présence de la France dans son ancienne colonie. Il vise en particulier le parti du Hezbollah, accusé d'être celui qui s'oppose à un accord politique, mais qui surtout est vu comme le représentant des intérêts de l'Iran au Liban.

Les banques et les politiciens français ont conservé



Macron avec le Premier ministre libanais en 2017.

bien des amitiés, des fonds et de l'influence au Liban. Dans une posture habituelle aux dirigeants français, Macron veut se montrer le protecteur du peuple libanais face

à d'autres puissances. Mais ce dernier n'a rien à attendre d'un tel sauveur, dont le ton colonialiste trahit les véritables intentions.

Paul Galois

Haut-Karabakh : la guerre reprend

Le 27 septembre, les bombardements ont repris dans le Haut-Karabakh. Cette petite région montagneuse du sud-Caucase, que se disputent l'Arménie et l'Azerbaïdjan, vit depuis trois décennies au rythme d'une guerre que l'on disait gelée, mais qui a déjà fait 30 000 morts.

Du temps de l'Union soviétique, le Haut-Karabakh, avec sa population très largement arménienne, était une région autonome de la république d'Azerbaïdjan. Quelques dizaines de kilomètres le séparaient de l'Arménie, sans que cela porte guère à conséquences, la division n'étant qu'administrative, au sein d'un ensemble étatique bien plus vaste où coexistaient des dizaines de peuples.

Le nationalisme criminel des bureaucrates staliniens

Dans l'URSS de la fin des années 1980, lorsque Gorbatchev et le pouvoir central furent de plus en plus contestés par les roitelets de la bureaucratie des diverses

républiques, ceux d'Arménie et ceux d'Azerbaïdjan agirent comme tous leurs pareils. Pour renforcer leur position, ils posèrent en champions de la défense de « leur » nation, face à des minorités y vivant depuis des siècles, mais qu'ils disaient désormais étrangères, sinon ennemies.

Rejetant l'azérisation du Haut-Karabakh entreprise par le chef du Parti communiste d'Azerbaïdjan, les leaders arméniens de la région décidèrent de la rattacher à l'Arménie en 1988. Les bureaucrates azéris répliquèrent par un pogrom à Soumgait, une ville industrielle, contre la population arménienne locale. La frontière du Haut-Karabakh se doubla de tranchées

et de barbelés. Ses troupes commençant à annexer des territoires azéris voisins, un pogrom antiarménien encore plus meurtrier ensanglanta Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, en janvier 1990.

L'URSS s'effondra fin 1991. En Arménie et en Azerbaïdjan, chaque camp procéda à un sinistre nettoyage ethnique : 400 000 Arméniens durent fuir l'Azerbaïdjan et l'on chassa 800 000 Azéris d'Arménie et du Haut-Karabakh. En furent victimes aussi les Azéris du Nakhitchevan, enclavé entre l'Iran et l'Arménie, auxquels les soldats et les nouvelles frontières interdisaient de se rendre librement à Bakou.

Une poudrière dans un monde en crise

Ce qu'endurent et ont enduré les habitants de cette région est un exemple parmi tant d'autres – la guerre en Tchétchénie, en Ingouchie, etc. – des monstruosité



qu'engendra l'effondrement de l'Union soviétique, et d'abord dans cette mosaïque de peuples qu'est le Caucase.

En 1994, un cessez-le-feu intervint au Haut-Karabakh. Puis en 2008 l'Arménie et l'Azerbaïdjan signèrent une déclaration appelant à un règlement pacifique. Mais les combats n'ont presque jamais cessé. Comme, en avril 2016, lors de la « guerre des quatre jours » qui fit une centaine de morts, ou plus récemment, en juillet dernier.

Depuis plus de trente ans, les dirigeants de l'Arménie ne cessent d'invoquer le Haut-Karabakh et les nécessités de la défense nationale pour souder derrière eux leur population, lui faire oublier et sa pauvreté et leur rapacité. L'Azerbaïdjan, avec ses ressources pétrolières, est mieux pourvu. Mais, avec la crise et l'effondrement de ses revenus pétroliers, ses dirigeants ont eux aussi besoin d'enivrer leur population de propos patriotiques. Ainsi le 15 juillet, quand ils ont organisé une manifestation à Bakou scandant « Le Karabakh, c'est l'Azerbaïdjan » et réclamant une intervention armée.

De grandes puissances leur en ont fourni les moyens. La Russie arme aussi bien l'Arménie, son alliée déclarée, que l'Azerbaïdjan, son partenaire sur les marchés mondiaux des hydrocarbures. Quant à la Turquie, qui rivalise avec le Kremlin au Proche-Orient, en Syrie, en Méditerranée orientale ainsi qu'en Libye, elle encadre et équipe l'armée de Bakou. Le chef de l'État turc, Erdogan, y trouve son compte. Il en profite, vis-à-vis de son opinion nationaliste, pour conforter son image sur le mode martial, quand il encense « l'État frère » d'Azerbaïdjan qui combat « le terrorisme arménien ».

Autant dire que les soldats et civils qui meurent à nouveau dans le sud-Caucase ne tombent pas « pour le Haut-Karabakh », mais victimes de leurs dirigeants, qui voient dans la guerre un moyen de s'accrocher au pouvoir, et d'États luttant pour asseoir leur leadership régional, une rivalité qu'exacerbent la crise de l'économie mondiale et ses répercussions dans ces pays.

Pierre Laffitte



Soldat arménien dans le Haut-Karabakh.

États-Unis : pouvoirs et limites d'une institution de la bourgeoisie

Le 26 septembre, Trump a désigné Amy Coney Barrett pour siéger à la Cour suprême. Cette catholique pratiquante, mère de sept enfants, qui considère que sa carrière est un moyen de servir une cause, « construire le Royaume de Dieu », est connue pour ses idées ultra-réactionnaires et son opposition à l'avortement.

Le Sénat, dominé par les républicains, doit encore donner son accord à l'installation de cette juge.

Les neuf membres de la Cour suprême sont nommés à vie, et Barrett pourrait donc siéger pendant quarante ans. La gauche américaine et les militantes féministes redoutent donc cette nomination. Cela tient notamment au rôle de la Cour suprême, dotée de larges prérogatives, notamment sur les questions de société. C'est par exemple un arrêt de la Cour suprême qui avait légitimé la ségrégation raciale en 1896. C'est un autre arrêt qui, en 1954, l'a rendue illégale. En 1973, l'arrêt Roe contre Wade a légalisé le droit des femmes à avorter. Les féministes opposent Barrett à Ruth Bader Ginsburg, qui était devenue un symbole de la lutte contre les discriminations et qui vient de décéder à l'âge de 87 ans.

Des luttes sociales aux changements judiciaires

En réalité, comme le rappelle le journal trotskyste américain *The Spark* dans un article du 28 septembre, la vie de Ginsburg illustre aussi

le fait qu'on ne peut compter sur les tribunaux, aussi puissants soient-ils, pour protéger les droits des travailleurs, des femmes et des opprimés. Quand, en 1959, elle fut diplômée en droit de Harvard, il n'y avait dans sa promotion que neuf femmes sur 500 élèves. Et le doyen de la faculté demandait à chacune des étudiantes pourquoi elle pensait mériter de prendre l'emploi d'un homme. Aucune entreprise, école de droit ou cour de justice ne voulut d'ailleurs embaucher Ginsburg. Mais dans les années 1960, les choses changeaient : la révolte des Noirs et le mouvement contre la guerre du Vietnam mobilisaient des millions de gens. Des soulèvements avaient lieu dans les prisons, l'armée elle-même était gagnée par la contestation, et les femmes se mobilisaient pour l'égalité des droits.

Ces mobilisations apportaient des idées nouvelles et des expériences qui amenèrent Ginsburg à s'attaquer aux discriminations légales. En 1971, elle contesta une loi de l'Idaho qui considérait que les hommes étaient plus qualifiés que les femmes pour

gérer les testaments. Devant la Cour suprême, Ginsburg cita Sarah Grimke, une pionnière du combat pour l'abolition de l'esclavage et pour les droits de femmes, qui écrivit en 1837 : « Je ne demande pas de faveurs pour mon sexe... Tout ce que je demande à nos frères est qu'ils enlèvent leurs pieds de nos cous. » Les juges de la Cour suprême, sous la pression des mobilisations féministes, lui donnèrent raison.

Un certain nombre de dispositions sexistes furent donc remises en cause dans l'administration et dans les entreprises. L'Église catholique et les fondamentalistes religieux servirent de troupes de choc, attaquant l'égalité des droits au nom des valeurs familiales ou traditionnelles. Ils cibèrent la décision Roe contre Wade, qui légalisait l'avortement. Cet arrêt n'avait pas été adopté grâce aux démocrates, comme ils l'ont ensuite revendiqué. Parmi les sept juges favorables à l'arrêt, cinq avaient été nommés par des présidents républicains. Mais leurs décisions étaient prises sous la pression d'immenses mobilisations.

Ne pas compter sur les tribunaux

Au milieu des années 1970, les mouvements sociaux reculaient et les politiciens s'attaquaient à ces droits. En 1976, démocrates et républicains adoptèrent



Manifestation de femmes américaines contre la guerre du Vietnam et pour l'égalité entre les sexes.

l'amendement Hyde, qui interdisait au gouvernement de financer les avortements.

Quand en 1993 Bill Clinton nomma Ginsburg, en faisant la seconde femme membre de la Cour suprême, le droit à l'avortement et d'autres droits acquis dans les années 1960 étaient attaqués. Elle-même avait évolué vers la droite, sous couvert de consensus avec les conservateurs dans le système judiciaire. Sur de nombreuses questions, y compris les restrictions des droits des prisonniers, elle fut du côté des conservateurs. En 2011, elle apporta sa voix à une décision unanime, prise pour des raisons techniques, contre des travailleuses qui attaquaient le géant de la distribution Walmart pour discrimination sexuelle. En juin dernier, elle vota en faveur des efforts de l'administration Trump pour

l'expulsion des sans-papiers.

Mais la Cour suprême avait tant viré à droite que Ginsburg se trouva en minorité à de nombreuses occasions. À la fin de sa vie, elle devint célèbre pour ses opinions dissidentes sur des arrêts relatifs aux discriminations, ce qui fit oublier toutes les fois où elle avait voté avec les conservateurs contre les droits des minorités et des travailleurs.

Aujourd'hui, bien des gens redoutent les conséquences de la mort de Ginsburg et de la nomination de Barrett. Mais si l'histoire de la Cour suprême prouve quelque chose, c'est ce que les droits ne dépendent pas tant de la composition de la Cour que du rapport des forces dans le pays, et notamment entre les classes, entre capitalistes et travailleurs.

Michel Bondelet

Mali : changer les têtes pour que rien ne change

Les militaires qui ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août ont désormais achevé la mise en place d'institutions censées diriger le Mali pendant dix-huit mois, jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

La France et les chefs d'État des pays voisins du Mali exigeaient que le président ne soit pas un militaire. En guise de civil, les putschistes ont nommé à la présidence un militaire à la retraite, l'ancien colonel Ba

N'Dao, qui fut aide de camp du dictateur Moussa Traoré, puis chef d'état-major de l'armée de l'air et plus récemment ministre de la Défense sous Ibrahim Boubacar Keïta. Le vice-président sera le chef du coup d'État en personne, le

colonel Assimi Goïta, qui restera chargé directement des questions de défense et de sécurité. Enfin, pour rassurer les institutions internationales, c'est l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Ibrahim Boubacar Keïta, Moctar Ouane, qui a été nommé Premier ministre et doit constituer le gouvernement.

Les militaires gardent ainsi le pouvoir. Même s'ils semblent jouir d'une

certaine popularité pour avoir renversé un président détesté, les travailleurs et les couches populaires maliens auraient bien tort de se fier à eux. Depuis des mois les manifestations se multipliaient contre la corruption, les violences de la police et de l'armée, contre l'incapacité du régime à assurer les services publics de base, santé, éducation, transports. Pourtant ce n'est pas à la population pauvre que les militaires ont tenu à donner des gages, mais d'abord à l'impérialisme français, en l'assurant que les engagements internationaux du Mali seraient tenus. Le droit pour l'impérialisme français de piller les ressources du pays et pour l'armée française d'y faire ce qu'elle veut reste garanti. Quant à la corruption, c'est dans le vivier de spécialistes en la matière que le nouveau régime est allé puiser : anciens ministres,

anciens militaires.

C'est donc désormais l'habituelle comédie de la transition qui va se jouer au Mali, comme au Burkina-Faso après la chute du dictateur Blaise Compaoré, ou au Mali déjà en 2012, après le renversement du président Amadou Toumani Touré, remplacé sous l'égide de la France par Ibrahim Boubacar Keïta, lequel s'est rapidement avéré tout aussi corrompu. Les hommes de l'impérialisme français vont se charger de chapeauter le processus, directement ou par l'intermédiaire de leurs obligés à la tête des pays africains.

Pour en finir avec les maux contre lesquels ils manifestaient avant le renversement d'Ibrahim Boubacar Keïta, les travailleurs maliens ne peuvent vraiment compter que sur eux-mêmes. Pour eux, rien n'a changé avec le nouveau régime.

Daniel Mescla



Le président et le vice-président du Mali, un militaire à la retraite en guise de civil.

Le Septembre noir des Palestiniens

En septembre 1970, dix jours durant, l'artillerie du roi Hussein de Jordanie pilonna les camps de réfugiés palestiniens installés dans le pays, avant que ses troupes y massacrent combattants et population. Le 27 septembre 1970 au Caire, Hussein et le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat se congratulaient comme si de rien n'était, sous l'égide du Président de la République égyptienne Gamal Abd el Nasser. Cet épisode sanglant de la tragédie du peuple palestinien allait rester dans l'histoire sous le nom de **Septembre noir**.

L'armée jordanienne voulait écraser les combattants palestiniens, les fedayin, basés en Jordanie sur la rive est du Jourdain, et la population civile palestinienne réfugiée, dans certains cas depuis plus de vingt ans, dans les mêmes quartiers, villages et camps de toile. Le Croissant rouge palestinien dénombra alors 3 440 tués, 10 840 blessés, et des milliers de familles laissées sans toit.

Après la défaite arabe de la guerre des Six-Jours

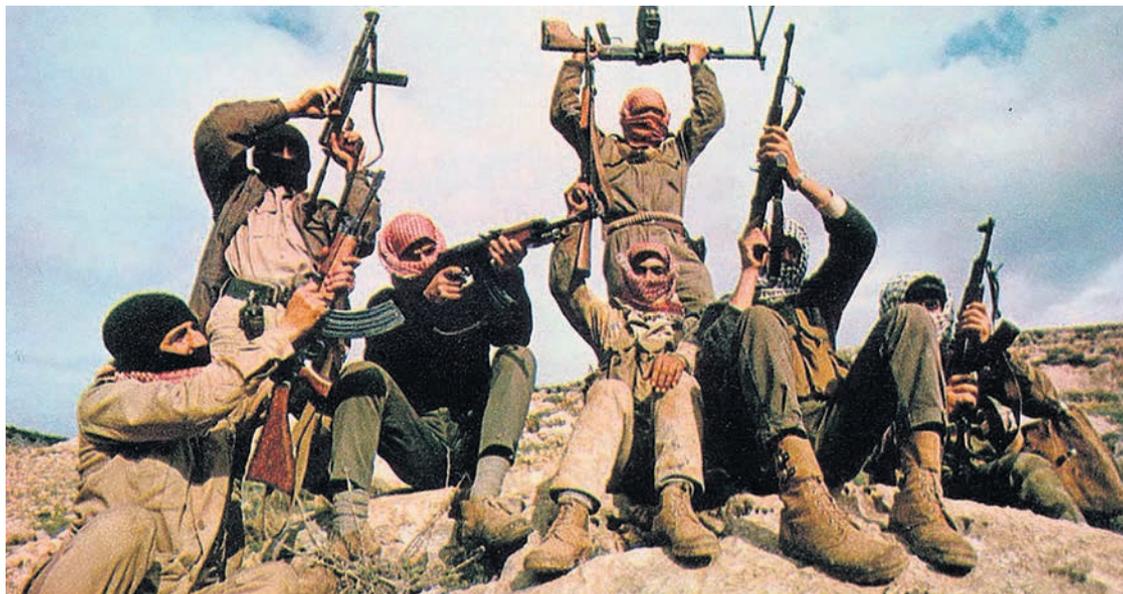
Lors de la création de l'État d'Israël, en 1948, 700 000 Palestiniens qui vivaient là, selon un rapport onusien de l'époque, avaient dû tout quitter. Réfugiés en grande partie en Cisjordanie voisine, ils y rejoignirent les 500 000 habitants déjà présents, gagnant aussi Gaza, le Liban, la Syrie et la Jordanie. Puis la guerre israélo-arabe de 1967, la guerre des Six-jours, entraîna un nouvel exode de réfugiés, consécutif à l'occupation israélienne de la Cisjordanie. Les Palestiniens finirent alors par constituer près des deux tiers de la population de la Jordanie.

La défaite piteuse, en six jours, des armées égyptienne, jordanienne, syrienne face à l'agresseur israélien, changea le regard des masses palestiniennes sur les dirigeants des « États frères » arabes, qui affichaient pourtant depuis des années un soutien à leur cause. C'était même eux qui avaient financé la création, en 1964, de l'Organisation de libération de la Palestine, l'OLP, avant tout dans l'intention de poser un cadre, leur cadre, à la

révolte palestinienne montante. Mais bien plus que des territoires – Gaza et le Sinaï pour l'Égypte, le Golan pour la Syrie, et la Cisjordanie ainsi que Jérusalem-Est pour la Jordanie – que ces États durent céder en juin 1967, ils perdirent leur crédit auprès de leur propre population pauvre, à laquelle l'injustice de la situation des Palestiniens parlait directement, en écho à ses propres aspirations. Ils perdirent également toute crédibilité auprès de ceux qui demeuraient privés des droits élémentaires, les Palestiniens eux-mêmes.

Aux yeux de milliers de jeunes Palestiniens révoltés, la démonstration était faite que ce n'était pas du côté des dirigeants arabes, pas même du progressisme revendiqué par Nasser, qu'il fallait attendre une solution. Les organisations nationalistes prônant la lutte armée suscitaient bien plus d'enthousiasme.

C'est dans les camps de Jordanie que s'organisaient alors les milices des organisations nationalistes palestiniennes, comme le Fatah de Yasser Arafat, le FPLP de Georges Habache et le FDPLP de Nayef Hawatmeh. La réussite de leurs opérations de commandos contre les forces israéliennes, la radicalité de leur discours, attiraient vers les rangs des fedayin une jeunesse désireuse de changer le monde. Ces années furent celles d'un nouvel espoir, nourri de la conscience politique et de la lutte de ceux qui ne voulaient pas être la génération sacrifiée par les calculs des impérialistes au Proche et Moyen-Orient.



Fedayin du FPLP en Jordanie en 1969.

L'OLP, dont Arafat devint le dirigeant en titre en 1969, était désormais contrôlée par les organisations qui, outre leur détermination, offraient aux jeunes fedayin la perspective d'une libération nationale de toute la Palestine.

En Jordanie, Hussein déclenche la répression

Plusieurs facteurs contribuaient alors à susciter l'inquiétude des régimes arabes voisins. La popularité du mouvement des Palestiniens allait croissant. Présents dans tous les pays de la région, ils éveillaient un espoir et un sentiment d'unité non seulement parmi les leurs, mais au sein des masses opprimées voisines, fellahs égyptiens, ouvriers syriens et travailleurs des industries pétrolières. Et même si l'OLP, dans ses appels au soutien des masses populaires arabes, ne voulait nullement s'adresser à la classe ouvrière et à la paysannerie pauvre comme à des frères de classe, et encore moins remettre en cause les régimes en place, elle suscitait la méfiance des Nasser et autres militaires au pouvoir dans les pays voisins. Les combattants de la cause palestinienne, l'enthousiasme dont ils étaient porteurs, pouvaient enflammer d'autres révoltes sous-jacentes, déstabiliser toute la région. À leur corps défendant, et surtout contre la volonté de leurs propres dirigeants, ils représentaient aux yeux de toute la région des aspirations révolutionnaires communes, et les dirigeants des États allaient le leur faire payer.

Les dirigeants jordaniens, sur un territoire désormais peuplé aux deux tiers de Palestiniens,

faisaient face à 40 000 fedayin organisés, contrôlant ainsi une partie du pays. C'était bien plus insupportable pour le régime que l'existence de vingt députés palestiniens au Parlement d'Amman. Le prétexte pour écraser les fedayin et les réfugiés fut fourni par le plan Rogers, un des premiers avatars de plans de paix dans la région qui, comme ses successeurs, n'était qu'un ramassis de paroles creuses ne tenant aucun compte des revendications palestiniennes. Plébiscité par les États-Unis comme par l'URSS, accepté par des États arabes comme l'Égypte de Nasser, il fut évidemment rejeté par les organisations palestiniennes. Le roi Hussein de Jordanie se chargea alors de la sale besogne consistant à mettre un coup d'arrêt aux activités des groupes de fedayin et du même coup aux espoirs suscités dans le monde arabe par la lutte palestinienne.

Hussein agit avec le soutien explicite des États-Unis, celui plus hypocrite de l'URSS, et le silence complice des États arabes voisins. Ces derniers, malgré quelques protestations verbales, laissèrent écraser le peuple palestinien. Il fallut ensuite près d'un an au monarque pour éradiquer les dernières positions des fedayin. Il communiquait le 17 juillet 1971 : « *Les incidents avec les fedayin sont terminés. Désormais le calme règne dans le royaume.* »

Ce que craignaient les dirigeants arabes

Chassés de Jordanie et réfugiés en partie au Liban, les organisations et le peuple palestiniens allaient encore subir bien d'autres répressions et d'autres massacres,

notamment ceux perpétrés pendant la guerre civile libanaise par les milices d'extrême droite aidées par l'armée syrienne, ou plus tard, ceux des camps de Sabra et Chatila, accomplis avec la collaboration cette fois de l'armée israélienne.

Le roi de Jordanie, Hussein, n'avait au fond que tiré les premiers coups de feu. Pendant des années ensuite, les différents dirigeants arabes allaient se montrer, au moins autant que ceux de l'État d'Israël, les ennemis du peuple palestinien, n'ayant de cesse d'avoir éteint le danger révolutionnaire qu'avait représenté pendant quelque temps ce peuple mobilisé.

Jusqu'à aujourd'hui, le peuple palestinien, grand spolié des manœuvres impérialistes au Moyen-Orient, a continué à voir ses droits fondamentaux bafoués, dont le droit à avoir sa propre existence nationale et son propre État. Il a été, malgré son courage, repoussé, enfermé dans des territoires occupés, de plus en plus morcelés par la politique de colonisation croissante qui sert de drapeau au gouvernement israélien, et en butte à l'hostilité des dirigeants arabes.

Il reste de ces combats et de ces répressions successives une leçon : les populations du Moyen-Orient ne pourront se libérer de l'emprise de l'impérialisme qu'ensemble, en renversant toutes les structures politiques construites pour les opprimer et les diviser, en Israël comme dans les États arabes. Cet espoir révolutionnaire, que les combattants palestiniens ont incarné durant quelques années, devra tôt ou tard renaître.

Viviane Lafont

Renault : la direction poursuit son plan

Le 29 septembre avait lieu au siège de Renault, à Boulogne-Billancourt, un comité social et économique central (CSE) au cours duquel les dirigeants du groupe faisaient mine de prendre l'avis, purement consultatif, de quatre organisations syndicales, CGT, FO, CFE-CGC et CFDT, sur le plan de restructuration prévu dans les usines et les bureaux d'études.

Le fait que les quatre confédérations aient refusé son plan ne surprend pas ni n'affecte la direction de Renault. « Il s'agit d'un vote sur l'histoire du plan depuis sa genèse, qui ne reflète plus l'état du dialogue social aujourd'hui, déclare-t-elle. Ce qui est important, c'est que nous pouvons désormais aller de l'avant, et poursuivre dans sa mise en œuvre. »

En effet, plutôt que d'un plan, il s'agit d'une déclaration de guerre. Après avoir, au prétexte d'une perte de 141 millions d'euros pour l'année 2019, communiqué en mars sur l'ampleur des économies qu'il comptait faire, le constructeur a fini par annoncer une restructuration des productions et des établissements. Pas moins de quatre usines étaient menacées rien qu'en France et, au final,

la direction du groupe annonçait un plan de 2,15 milliards d'euros d'économies à réaliser en trois ans, ce qui pour elle se traduisait par 15 000 emplois à supprimer dans le monde, dont 4 600 dans les usines et les bureaux d'études en France.

Où cette attaque allait-elle commencer ? Quelles productions allaient être arrêtées et quand ? Des usines allaient-elles fermer ? La Fonderie de Bretagne, Alpine Dieppe, Flins et Choisy-le-Roi sont en première ligne de l'attaque. Finalement, les 260 salariés de Choisy-le-Roi ont été fixés sur leur sort : ils devaient être mutés à Flins, à 60 km de distance, où l'activité de recyclage qui était celle de leur site serait transplantée.

Pour les autres sites,

la confusion reste savamment entretenue. Il est clair que dans l'ingénierie, 1 500 postes d'embauchés sont visés au Technocentre de Guyancourt. La direction a récemment jeté à la rue un cadre pour une prétendue insuffisance professionnelle. Il y a également 2 730 suppressions de postes dans les bureaux administratifs, au Plessis-Robinson et à Boulogne. Et 5 300 dans la sous-traitance. Flins devrait, outre le recyclage, se spécialiser dans l'économie circulaire. À part tourner en rond, les travailleurs ne fabriqueraient plus de voitures dès 2024, ce qui dans un premier temps se traduirait par un millier d'emplois supprimés. Et beaucoup ont compris qu'une telle usine, dimensionnée il y a près de soixante-dix ans pour exploiter le travail de plus de 20 000 ouvriers, risquait elle aussi d'être rayée de la carte.

La stratégie des dirigeants, Luca De Meo en tête, est de ne rien dire de précis aux premiers concernés, les 40 000 salariés. Se voulant sans doute drôle, le



TEMPS REEL 78

nouveau directeur général a même déclaré que, dans le cadre de la « véritable Renaultution » que constitue la restructuration, il avait besoin d'eux pour ce virage. C'est-à-dire pour être virés, peut-être !

En tout cas pour le moment, à l'usine de Flins par exemple, l'heure est non seulement aux économies de postes et de matériel, mais aux heures supplémentaires, aux débordements, aux samedis travaillés et aux cadences intenablement : il faut sortir à tout prix des voitures électriques, les Zoé. Les indispensables, ce sont donc bien les travailleurs,

commencent à se dire ceux qui n'envisagent pas une seconde de se retrouver à la rue.

La solution se trouve dans les comptes de Renault. Une trésorerie de 12 milliards est disponible, 25 autres milliards de bénéfices ont été dégagés sur les dix dernières années. C'est là qu'il faut prendre le nécessaire pour ne supprimer aucun emploi, aucun poste d'intérimaires ou de sous-traitants et partager le travail entre tous sans perte de salaire. Lutter pour imposer cela à De Meo et à ses pairs, c'est bien le virage qu'il faut prendre.

Correspondant LO

Cargill – Haubourdin : non aux licenciements !

Environ 200 personnes se sont retrouvées mardi 29 septembre devant le tribunal de Lille à l'appel des syndicats de Cargill, pour contester le plan social en cours.



Manifestation à Lille, en janvier 2020.

Le groupe Cargill a réalisé 2,5 milliards de dollars de bénéfices en 2019. Quatorze membres de la famille Cargill sont milliardaires. Cela ne les empêche pas de vouloir licencier 183 salariés du site d'Haubourdin, près de Lille. Ce site produit des dérivées de maïs pour l'industrie, amidon ou gluten.

Cela fait neuf mois que les travailleurs contestent la fermeture partielle du site, organisant des rassemblements, piquets de grève ou manifestations. Ils ont

ainsi popularisé leur lutte.

Ce plan social est d'autant plus choquant que l'usine a tourné à plein régime durant le confinement, et que Cargill a fait énormément d'argent en vendant du glucose destiné à la production médicale.

La direction a demandé aux travailleurs de faire des efforts pour produire, augmenter les profits de la famille, y compris à la faveur du Covid, puis a repris le plan social dès que la production est retombée.

L'usine d'Haubourdin

a également touché 700 000 euros de l'État au titre du chômage partiel, et ce uniquement pour le mois d'août. Cela a fait dire à un militant de l'usine : « Le plan de sauvegarde, c'est le plan de sauvegarde des profits. »

Ce rassemblement devant le tribunal impulsé par les ouvriers de Cargill a permis de constater que l'ensemble du monde du travail est aujourd'hui attaqué, et que c'est ensemble qu'il aura à se défendre.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent :



Mensonges d'aujourd'hui et d'hier

« Je veux apporter mon témoignage par rapport à l'annonce de fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune. [...]

J'ai été révolté, car une des options proposées est de reconvertir le site en un genre d'éco-pôle pour le recyclage des vieux pneus. Ce sont des foutaises.

Dans la région, l'usine Métaleurop a fermé en 2003, en mettant 830 personnes à la porte ; il y avait déjà eu ce genre d'éco-baratin. L'État

allait soi-disant reconvertir le site pour créer des centaines d'emplois. On ne les a jamais vus.

Je n'étais pas à Métaleurop, mais j'ai travaillé dans une de ces entreprises pseudo-écologiques, Indra, filiale du groupe Suez, qui s'occupait de la dépollution des voitures. Nous n'avons jamais été plus d'une trentaine d'ouvriers. Au total, il n'y a jamais eu plus de 70 personnes salariées sur cet éco-pôle, et quasiment

aucun ancien de Métaleurop. Ils ont été abandonnés à leur sort dès que les caméras de télévision sont reparties.

Finalement, c'est l'État qui a tout payé avec nos impôts, laissant Métaleurop licencier tranquillement.

Encore pire : la petite entreprise dans laquelle j'ai travaillé, filiale d'un grand groupe français, était en fait une arnaque aux subventions publiques, et elle a fermé trois ans plus tard. Avec les

collègues, nous avons décidé de faire une journée de grève, car nous ne voulions pas nous laisser virer sans rien dire. Cette journée en a appelé une deuxième, et finalement nous avons luté pendant trois mois en 2012-2013. On a organisé le piquet de grève, la solidarité de la population qui voulait nous soutenir, nous sommes allés au siège national et bien d'autres choses.

Nous n'avons malheureusement pas réussi à

empêcher la fermeture, mais on a fini par obtenir des indemnités vingt fois supérieures au minimum légal, grâce à notre détermination.

Aujourd'hui, quand on en parle avec les collègues de cette époque, nous rigolons encore de ce que nous avons été capables de faire à une trentaine, et nous sommes contents d'en avoir fait voir de toutes les couleurs à la direction du groupe. »

Un lecteur de LO

Dassault : un retour à l'envoyeur s'impose

Jeudi 24 septembre, le PDG de Dassault-Aviation, Éric Trappier, annonçait en CSE extraordinaire l'abandon total d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), autrement dit d'un plan de licenciements pouvant toucher jusqu'à 800 travailleurs de la société.

Le PDG expliquait alors aux organisations syndicales que la commande grecque permettait d'assurer un plan de charge suffisant. L'entreprise devait en effet produire six Rafale pour l'armée grecque, plus douze autres pour l'armée française, destinés à remplacer ceux revendus d'occasion à l'armée grecque.

En fait, la famille Dassault, actionnaire principal, avait depuis le printemps fait le chantage suivant au gouvernement : soit l'armée commandait de nouveaux Rafale, soit Dassault Aviation licenciait. C'est d'autant plus cynique que l'entreprise est depuis toujours on ne peut plus prospère. Elle possède actuellement 4 milliards d'euros de trésorerie et, conjointement avec Airbus, Safran et Thales (dont Dassault est actionnaire), elle a obtenu récemment du gouvernement 8 milliards supplémentaires pour « assurer la pérennité de la filiale aéronautique ».

Cela ne suffisait pas à la famille Dassault, dont la fortune est évaluée par le magazine *Challenge* à 23 milliards d'euros. Elle a fait du siphonage des fonds publics son mode de fonctionnement. La famille Dassault a annoncé le report de l'encaissement des dividendes

de 2019, en hausse de 20% par rapport à l'année précédente. Mais on peut être sûr qu'elle n'y renoncera pas.

La commande grecque arrive opportunément pour que le gouvernement serve avec zèle ces grands bourgeois. Mais, commande grecque ou pas, c'est bien l'argent du contribuable qui va une fois de plus remplir les caisses des milliardaires. Les hôpitaux attendront!

L'annonce du retrait du PSE ne signifie pas pour autant l'arrêt des



DASSAULT AVIATION

licenciements, puisque le PDG annonce également le rapatriement dans la société des travaux exécutés jusqu'à présent en sous-traitance. Il y aura donc de ce côté-là des licenciements et des chômeurs supplémentaires, qui vont s'ajouter à ceux qui ont déjà perdu leur travail.

Tout cela, les travailleurs le savent, et si l'abandon de

PSE comme celui de la menace du chômage partiel, excepté sur le site de Biarritz, pour une courte période, les a soulagés, ils savent que les exigences de la famille Dassault ne s'arrêtent pas là. Ainsi, à l'occasion des prochaines négociations annuelles, la direction générale entend bien profiter du climat général pour imposer ses conditions. Un

Combien d'hôpitaux s'envolent? directeur général déclarait il y a peu aux organisations syndicales : « *D'abord on fait peur, après on négocie.* »

Les travailleurs n'ont plus qu'à prendre exemple sur les méthodes Dassault. Il voulait les prendre en otage, eh bien à eux de prendre à leur tour la production des Rafale en otage.

Correspondant LO

Aéronautique - Toulouse : à l'heure des suppressions de postes

Le PDG de l'équipementier aéronautique Latécoère vient de présenter un plan de sauvegarde de l'emploi qui prévoit... la suppression de 475 postes. Car en langage patronal, licencier, cela s'appelle sauvegarder les emplois.

Sur les 1504 salariés en France, dont près de 1000 dans la région de Toulouse, près d'un tiers seraient mis à la porte.

1000 postes avaient déjà été supprimés dans les semaines précédentes, en Tunisie, en République tchèque, sur un effectif total de 3500 personnes. Et le PDG de dire, la main sur le cœur : « *Nous sommes*

contraints de nous adapter pour que Latécoère continue de vivre. » Latécoère et ses actionnaires vont certes continuer à vivre, mais aux dépens des travailleurs et de leurs familles. Ainsi Latécoère, contrôlé par le fonds d'investissement américain Searchlight depuis décembre 2019, finalise actuellement l'acquisition d'une usine du Canadien

Bombardier au Mexique, dans le câblage aéronautique. Pendant les suppressions de postes, les affaires continuent.

Quant aux salariés qui garderont leur travail, ils subiront les conséquences sur leur paye et leurs conditions de travail de la mise en place de l'APLD, l'activité partielle longue durée, voire d'un APC, un accord de performance collective. Et cela avec la bénédiction du gouvernement, qui mettra la main à la poche, secondé par les collectivités locales. Car les maîtres chanteurs patronaux sont

toujours prêts à encaisser leur rançon.

Un autre équipementier aéronautique (et automobile), Mecachrome, a réalisé un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros en 2019 et a obtenu un financement de 60 millions d'euros de prêts garantis par l'État. Les dirigeants envisagent de supprimer 306 postes sur quatre sites, dont trois usines, sur un total d'environ 950 postes. L'usine de la banlieue de Toulouse, comptant 250 personnes, ne serait pas visée, pour l'instant.

Correspondant LO

Permaswage - Les Clayes-sous-Bois : en grève pour les emplois

Le 21 septembre, la quasi-totalité des 150 travailleurs de l'usine Permaswage des Clayes-sous-Bois, dans les Yvelines, se sont mis en grève contre un plan de 73 suppressions d'emplois.

Tous sont persuadés que, une fois les licenciements effectués, les restants se verront proposer une mutation forcée vers l'autre usine du groupe, située dans la Drôme, où des mesures de réduction des effectifs sont aussi en cours.

Il est évident pour tous que l'objectif réel de la direction est la fermeture de l'usine des Clayes-sous-Bois. L'usine Permaswage conçoit et fabrique des raccords hydrauliques pour les grands groupes de l'aéronautique, comme Dassault, Airbus, Saab. L'année dernière a été, selon la direction, la meilleure année historique avec un chiffre d'affaires

de 102 millions d'euros. L'usine a tourné à plein régime, en 3x8, avec des heures supplémentaires, tous les jours de l'année y compris dimanches et jours fériés, hormis seulement le 1^{er} mai, Noël et le jour de l'An. Même pendant le confinement, le travail ne s'est pas arrêté, à part trois jours pour imposer à la direction les mesures sanitaires nécessaires. L'entreprise est une filiale du fonds américain Berkshire Hathaway, l'un des plus puissants à l'échelle mondiale, dont le principal actionnaire et dirigeant n'est autre que Warren Buffett, quatrième fortune mondiale.

La direction prend prétexte de la chute des commandes liée à la crise du secteur aérien pour licencier et fermer l'usine. Elle a présenté un plan d'économies à travers notamment un plan dit de sauvegarde de l'emploi (PSE), avec 73 licenciements!

La direction compte sur des départs « volontaires »

mais, qu'ils aient deux ans d'ancienneté ou plus de trente ans, qu'ils soient jeunes ou à quelques années de la retraite, aucun des travailleurs de l'usine ne veut se retrouver au chômage.

Maintenir l'emploi des 300 travailleurs des deux sites pendant dix ans écornerait d'à peine plus de 1%

la fortune de ce multimilliardaire. Le cours de l'action Berkshire Hathaway a été multiplié par plus de mille depuis janvier 1980. Il n'y a vraiment aucune raison que les travailleurs se retrouvent sur le carreau. Tous restent en grève et déterminés plus que jamais à sauver leur peau.

Correspondant LO



SNCF : l'irresponsabilité vient de la direction

D'après *Le Parisien*, plusieurs contrôleurs de train Ouigo de la SNCF sont venus travailler bien qu'atteints du Covid, en raison des pertes de salaire en cas d'arrêt maladie.

STÉPHANE LEFÈVRE



La presse s'est indignée, disant que ces travailleurs avaient mis en danger sciemment des milliers de voyageurs.

S'il y a de quoi être indigné, c'est au contraire de l'attitude de la SNCF et du gouvernement. Une grande partie de la rémunération des contrôleurs, comme de beaucoup de cheminots

roulants ou en horaires décalés, est constituée d'éléments variables de solde (EVS), pouvant représenter jusqu'à un tiers du salaire.

Lors de l'épidémie de Covid du printemps, la direction avait consenti à maintenir le salaire et, au moins en partie, les EVS. Par décision gouvernementale, les jours de carence

n'étaient plus retenus en cas d'arrêt maladie pour Covid. C'était bien le minimum, non seulement sur le plan économique mais sur le plan sanitaire, afin de ne pas contraindre des agents malades à venir au travail.

Mais, alors que l'épidémie reprend, la SNCF refuse dorénavant de payer ces EVS et a rétabli les jours de carence, une journée pour les agents au statut et trois jours pour les contractuels.

Si l'on est soupçonné d'être cas-contact, la lenteur des tests a rendu la quatorzaine puis la semaine d'isolement obligatoire, ce qui s'est traduit par des baisses de salaire de centaines d'euros pour les cheminots collègues d'un cas positif.

Le salaire de base des cheminots étant souvent proche du smic, il n'est pas surprenant que plusieurs aient préféré venir travailler tout en étant

malades, comme c'est d'ailleurs le cas à longueur d'année pour de nombreux travailleurs du public et du privé.

L'irresponsabilité est celle de dirigeants politiques qui garantissent « quoi qu'il en coûte » aux patrons leurs profits avec l'argent public, mais refusent de garantir de la même façon aux travailleurs les emplois et les salaires.

Christian Bernac

Technicentre de Noisy-le-Sec : non à la fermeture du cabinet médical !

La SNCF veut fermer le cabinet médical de l'atelier de réparation ferroviaire de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis.

Ce centre, qui compte une infirmière, joue pourtant un rôle important dans cet atelier de 350 salariés. Il y a mille consultations par an. Et la direction rabâche à

longueur d'année que la sécurité est sa priorité. Quelle hypocrisie ! En réalité, pour faire des économies, la SNCF cherche à supprimer bon nombre de ses cabinets médicaux, ou à les externaliser.

La loi impose pourtant au moins un infirmier pour tout établissement industriel d'au moins 200 salariés.

Et, en pleine épidémie, on sait à quel point une médecine de proximité est importante.

Une pétition réclamant le maintien du cabinet médical a recueilli la signature de l'essentiel des salariés. C'est un premier pas. Non à la fermeture !

Correspondant LO

RATP – Bus : nouvelle tentative d'attaque

Sous prétexte de mise en concurrence du réseau de bus de l'Île-de-France, le gouvernement prévoit d'émettre un décret au mois de novembre, qui démolirait les conditions de travail pour tous les travailleurs de ce secteur.

À la RATP, le temps maximum des services sur bus serait allongé de 30 minutes, huit repos et trois jours de congés annuels seraient supprimés. Le temps de travail serait annualisé et un transfert des travailleurs vers d'autres entreprises prévu en cas de perte du marché.

Pire encore, dans la zone la plus dense de Paris et de la proche banlieue, des dérogations sont prévues pour augmenter la flexibilité : la

durée de travail quotidienne maximale pourrait être poussée de 10 à 12 heures, la durée moyenne hebdomadaire maximale de 42 à 44 heures, le temps de repos entre deux journées de travail abaissé de 11 à 10 heures, voire 9 heures. Le temps de pause de 20 minutes serait fractionné sans limite de temps minimal, le délai de prévenance pour modification du calendrier de travail abaissé de quatre jours à

24 heures, voire une heure avant la prise de service.

Cette augmentation du temps de travail et la possibilité d'obliger les conducteurs à faire des heures supplémentaires permettraient à la région, qui subventionne les transports, de faire des économies par une baisse importante des effectifs et une exploitation accrue des travailleurs, alors même que le chômage augmente considérablement.

Quant au transfert des salariés de la RATP vers les entreprises qui remportent les appels d'offres, il est calqué sur ce qui est prévu à la SNCF : ils n'auraient plus

qu'à accepter ou prendre la porte. Certains pourraient même être transférés dans des filiales privées de la RATP créées pour l'occasion. Le gouvernement promet de garantir le salaire net annuel mais, même si cela était vrai, ça reviendrait à geler ces salaires pour des années.

Le recul serait tellement énorme que certains travailleurs en sont à se demander si tout cela est bien réel ! En tout cas, cela commence à faire discuter dans les dépôts. Les travailleurs mettent alors souvent tous leurs problèmes sur la table : l'attitude de la RATP face à l'épidémie du Covid, dont les choix ont

été dictés, comme toujours, par des soucis d'économies plutôt que de protection des salariés, la remise en place de la vente des tickets dans les bus, alors que tout le monde craint une deuxième vague de l'épidémie, la politique systématique de sanctions et de révocations, la répression syndicale, etc.

Les liens qui se sont créés durant les deux mois de grève de l'hiver dernier, notamment sur les réseaux sociaux, sont ainsi maintenus, voire développés : une manière de préparer la riposte contre ces attaques.

Correspondant LO

Dépôt de Nanterre : une sanction qui ne passe pas

Mercredi 23 septembre, un débrayage a eu lieu avec succès au dépôt de bus de Nanterre, pour soutenir un collègue, militant syndical, qui passait en conseil de discipline. C'est sous un prétexte complètement délirant que la direction s'en prend à lui.

Ainsi ce travailleur est accusé d'avoir montré comment démarrer des bus à des travailleurs d'entreprises sous-traitantes, chargés du nettoyage et de la désinfection. C'est en fait encore un militant syndical de plus

que la direction veut sanctionner. À l'heure où des mauvais coups se préparent contre les travailleurs de la RATP, la direction cherche à instaurer un climat de peur en s'en prenant aux militants les plus actifs.

Mais, dès la convocation connue, plusieurs dizaines de conducteurs ont décidé de se mettre en grève le jour de l'entretien. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour qu'un rassemblement de soutien soit aussi organisé pour ce même jour. Le réseau de travailleurs



d'autres dépôts, du métro, des enseignants, des étudiants qui se retrouvaient régulièrement pendant la

grève et qui avaient tissé des contacts a ainsi été réactivé. Tous sont contents d'avoir montré leur

réaction à la direction et bien décidés à ne pas laisser faire.

Correspondant LO

Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon : le “jour d’après” est pire que le jour d’avant

En mars, pour accueillir les premiers malades du Covid sans submerger l’hôpital, la direction de l’hôpital de la Croix-Rousse avait fermé de nombreux services dans la précipitation.

En raison du manque de moyens et d’anticipation, les autres patients avaient donc été contraints de remettre à plus tard leurs examens et leurs soins.

Jusqu’à aujourd’hui, bien que le virus n’ait jamais disparu, rien n’a été prévu pour faire face à une deuxième vague de cette épidémie. Au fond, presque rien n’a changé : malgré les primes et les maigres augmentations de salaire cédées par le gouvernement, on ne compte plus les hospitaliers qui démissionnent devant des conditions de travail qui sont encore moins supportables qu’avant.

Cette fois-ci, tous les patients peuvent entrer à l’hôpital. Mais ceux qui sont atteints du Covid et ceux qui viennent pour d’autres raisons se côtoient parfois dans les mêmes services, au risque de contaminer d’autres patients et avec une surcharge de travail pour les soignants laissés sans renfort. Comme il faut

rattraper le retard pris pendant le confinement, certaines interventions reportées ne pouvant plus attendre, le personnel doit à la fois supporter les conséquences de la première vague de Covid et faire face à la deuxième, sans compter que la grippe arrive bientôt.

Dans les services de soins, les patients doivent rapidement laisser leur place à ceux qui arrivent. Dans les services de réanimation qui arrivent à saturation, les soignants appelés en renfort doivent se former rapidement et s’adapter aux roulements de 12 heures, de jour comme de nuit. Mais la surcharge de travail concerne tous les travailleurs de l’hôpital : dans les blocs où les opérations s’enchaînent sans relâche, dans les services d’imagerie où les délais d’attente étaient déjà très longs avant le confinement, dans les pharmacies qui doivent gérer les stocks malgré toute cette activité, dans les laboratoires

qui doivent traiter les tests Covid, comme pour les brancardiers et les femmes de ménage qui doivent courir partout.

Le gouvernement prétend avoir créé des postes, sur lesquels les hôpitaux ne trouveraient personne

à embaucher. Mais le nombre de places n’a pas augmenté dans les écoles d’infirmières, et personne n’a vu arriver de renforts. Le manque de personnel est tel que la direction des Hospices civils de Lyon a demandé aux soignants

testés positifs au Covid mais asymptomatiques, de venir travailler. En fait, pour faire face à ce rebond de l’épidémie, c’est d’abord l’hôpital lui-même qu’il faudrait soigner des coupes budgétaires accumulées.

Correspondant LO



La manifestation des territoriaux de Belfort.

Territoriaux de Belfort : une réaction à la hauteur des attaques

À peine réélu, le maire LR de Belfort vient d’annoncer une série de mesures particulièrement brutales contre 1 500 employés de la ville et de l’agglomération.

Il fera 500 000 euros d’économies sur les œuvres sociales, des jours de congés et des primes seront supprimées et il annonce que cela ne fait que commencer puisqu’un audit est en cours, visant à prouver que les territoriaux ne travaillent pas assez.

Ne s’en laissant pas conter par les discours du maire et de la direction, qui prétendent qu’ils n’ont

pas le choix», « que ce sont les recommandations de la chambre régionale des comptes », les travailleurs de la mairie ont tenu à faire entendre leur colère. Ces attaques s’ajoutent aux salaires bloqués depuis des années, aux suppressions de postes par dizaines, au vol de congés suite au confinement, et cette fois-ci le ras-le-bol est général.

Après un premier ras-

semblement le 17 septembre, près de 1 000 travailleurs de tous les secteurs, des jardiniers aux Atsem, des auxiliaires de puériculture aux éboueurs, des agents administratifs aux agents d’entretien, gardiens de stade, animateurs, agents techniques, se sont réunis lundi 28 septembre. Le cortège qui a parcouru le centre-ville avait un caractère dynamique. Un sentiment de fierté et une volonté de poursuivre la mobilisation animaient les territoriaux à la fin de ce rassemblement.

Correspondant LO

SPB – Le Havre : “Salariés en colère”

C’est avec ces mots que les travailleurs de SPB, un courtier spécialisé dans l’assurance des moyens de paiement (cartes bancaires), des voyages ou des téléphones, se sont désignés, notamment lors de la manifestation du 17 septembre au Havre.

Depuis juin, ils dénoncent leur patron, qui a profité de la situation d’après-confinement pour leur annoncer, en visioconférence, un plan de suppressions d’emplois. 68 des 470 salariés du site historique du Havre, qui pour beaucoup sont des femmes et des jeunes, vont être licenciés. Le site d’Alençon, qui fonctionne depuis six ans, va entièrement fermer, avec ses 51 emplois. À l’échelle internationale, le groupe veut licencier 230 de ses 1 800 salariés.

SPB ment sur ses difficultés. D’abord, rien n’est clair sur ce que la période de confinement de quelques mois lui a réellement coûté : si les contrats sur les voyages ont pu chuter, ce n’est peut-être pas le cas de tous, et les travailleurs devraient pouvoir contrôler les comptes de l’entreprise. Ensuite, ce groupe réalise chaque année de gros

bénéfices (3,5 milliards en 2019). Cela lui a permis de racheter d’autres sociétés. En 2014, SPB avait annoncé l’embauche d’une centaine de personnes pour étendre ses activités, dans un bâtiment issu de l’ancien site Moulinex d’Alençon, et à ce titre la firme a bénéficié de 400 000 euros de subventions de la communauté urbaine de cette ville.

Enfin, la fortune de l’actionnaire unique, Jean-Marie Guian, s’élèverait à 250 millions d’euros, ce qui le placerait parmi les 500 plus grandes fortunes du pays. Ce patrimoine pourrait, par exemple, faire vivre pendant un an presque 7 000 salariés payés 1 800 euros mensuels, cotisations comprises.

La colère des travailleurs est entièrement justifiée. Aucun emploi ne doit être supprimé.

Correspondant LO

Petit Bateau – Troyes : les travailleurs réclament leur dû

Lundi 14 septembre, plus de 230 salariés de l’usine Petit Bateau ont déposé plainte aux Prud’hommes de Troyes contre leur direction.

Depuis des années, celle-ci refuse de payer les tickets-restaurant, ce qui représente un préjudice d’environ 1 100 euros par an. L’accès à un repas bon marché pose le problème plus général de la faiblesse des salaires. À l’usine de Troyes comme au centre logistique de Buchères, les salaires sont souvent proches du minimum, c’est-à-dire loin de ce qui serait nécessaire pour vivre correctement.

La constitution des dossiers de plainte pour obtenir les tickets-restaurant a rencontré un succès auquel la direction ne s’attendait probablement pas. Elle essaye de convaincre des salariés, notamment certains cadres, de revenir sur leur plainte. Et certains délégués, qui ont initié le mouvement, sont comme par hasard privés de pause.

La direction de Petit Bateau n’hésite pas à mettre

en avant de prétendues difficultés de l’entreprise. Un équilibre financier fragile ? À d’autres ! Le groupe Rocher, qui possède la marque Petit Bateau, est richissime, avec à sa tête Bris Rocher, 43^e fortune du pays. Quant à l’entreprise Petit Bateau elle-même, elle n’a pas hésité à payer des millions pour se séparer de hauts cadres du groupe. Alors, de l’argent pour les tickets-restaurant et pour augmenter substantiellement les salaires, il y en a !

Correspondant LO

Guadeloupe : une épidémie révélatrice d'un système pourri

La Guadeloupe a été placée en alerte maximale renforcée, avec la perspective d'état d'urgence sanitaire si la progression de l'épidémie de Covid-19 continue. Sur 377 000 habitants, 1 059 nouveaux cas ont été répertoriés sur une semaine, et il y a eu 16 décès.

Les mesures imposées par le gouvernement via le préfet sont identiques à celles en vigueur dans certains départements de l'Hexagone : fermeture des bars et restaurants, mais aussi interdiction de se rendre à la plage entre 11 h 30 et 14 h et de 20 h à 6 h du matin. Par contre, le dispositif concernant les écoles est allégé et il n'y a aucune disposition particulière dans les entreprises, où les précautions restent aléatoires et où l'activité doit se poursuivre à tout prix.

L'épidémie de Covid a frappé de plein fouet une population qui souffre en forte proportion de comorbidités : obésité, diabète, hypertension, cancers, dont beaucoup liés à l'empoisonnement au chlordécone. En Guadeloupe, 30 % environ de la population

active est au chômage. 34 % des 400 000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Les autorités incriminent la population, les regroupements festifs et familiaux. Par contre, sur les lieux de travail, c'est aux travailleurs de se mobiliser pour que les règles élémentaires soient respectées. C'est le cas à Pôle emploi où, après la découverte d'un cas, des agents ont dû cesser le travail pour que les locaux soient désinfectés ; de même au rectorat. Ailleurs, les patrons utilisent l'épidémie pour frauder sur le chômage partiel, comme l'ont dévoilé les grévistes d'ASG (Antilles sécurité Guadeloupe). D'autres en profitent pour licencier ou pour baisser les salaires, comme Air Caraïbes qui impose une baisse de 10 %. Une campagne insidieuse est menée pour que



Les agents du CHU en grève en 2019.

le Covid soit synonyme de maladie honteuse. Des cas sont passés sous silence de telle sorte que l'activité ne soit pas perturbée par les cas contacts, comme l'ont dénoncé les agents du rectorat. C'est aussi le cas au CHU, où de nombreux soignants sont contaminés.

La situation du CHU est catastrophique. Elle l'était déjà avant l'épidémie. Une grève aux Urgences en juin 2019 avait révélé la pénurie. Après la première vague, rien de concret n'a été entrepris. Le personnel manque de tout, de lits, de brancards, de locaux. Le directeur, après des fanfaronnades ridicules, a fini par admettre l'étendue du désastre. Des volontaires ont été appelés en renfort, même pour une semaine. Mais il n'y a pas d'argent pour les payer. Des diplômés au chômage qui se sont présentés ont été refusés, car le CHU n'embauche pas. Trente-six soignants de la réserve sanitaire sont arrivés de France pour deux semaines, dont vingt au

CHU. Mais après ? Il est aussi fait appel au personnel soignant des armées, qui est en poste depuis lundi 28 septembre. Mais cela reste insuffisant et même les nouveaux arrivés sont au bord de la crise. Aux Urgences, 50 à 60 soignants supplémentaires sont nécessaires.

Lundi 28 les personnels de la radiologie se sont mis en grève et ont manifesté pour réclamer plus de moyens. Ils suivent ainsi ceux de l'oncologie et de chirurgie digestive. Ils n'en peuvent plus.

Régulièrement, pour mettre du baume au cœur, le chantier du nouvel hôpital est montré à la télévision ou dans le quotidien local. Il sera très beau à l'extérieur, mais avec moins de lits à l'intérieur que le vieux CHU. Or le problème est surtout le manque de personnel et de matériel dans les hôpitaux.

Dans l'éducation, les syndicats dénoncent aussi une situation tendue. Avec des classes de trente élèves et plus dans des locaux

inadaptés, la contamination a le champ libre. Les établissements ne fournissent pas de masques. Du 17 au 24 septembre, 60 cas ont été répertoriés chez les élèves et 33 chez les enseignants. Quelques semaines après la rentrée, il manque du savon pour se laver les mains, et parfois simplement de l'eau, du fait des coupures. Dans ce domaine, la responsabilité des grosses sociétés comme Veolia est immense, ainsi que l'incurie de l'État et des assemblées locales.

La situation est ainsi marquée par un cynisme criminel et inébranlable du patronat, des pouvoirs publics prêts à tout pour l'aider à maintenir ses profits, un manque énorme d'anticipation, et une politique d'économies réalisées sur la santé publique depuis des années. L'épidémie révèle encore plus crûment les séquelles coloniales et ce qu'est le capitalisme : un système qu'il est urgent de renverser.

Marie-Céline Deshauteurs

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Europe : un nouveau pacte pour dénier le droit d'asile

À la suite de l'incendie du camp de réfugiés de Moria en Grèce, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, présentait, mercredi 23 septembre, un nouveau pacte sur le droit d'asile qui viserait à répartir plus équitablement l'accueil des réfugiés.

Depuis des années, les principales puissances européennes se défont sur l'Italie, la Grèce, Malte et, dans une moindre mesure, l'Espagne, pour gérer l'arrivée des migrants. L'accord de Dublin, en vigueur jusque-là, préconise que le pays où arrive le migrant et où il est enregistré doit lui faciliter toutes les démarches de demande d'asile,

l'accueillir, l'abriter, en échange de quoi celui-ci n'a pas le droit de choisir son pays d'accueil. Ce règlement de Dublin exempte la plupart des pays européens, dont la France, de toute solidarité dans l'accueil des migrants. Seule l'Allemagne a accepté un temps d'ouvrir ses frontières pour accueillir près d'un million de réfugiés entre 2015 et 2017.

Le résultat est que les migrants s'entassent dans des camps de réfugiés dans les pays méditerranéens. Dans celui de Moria, sur l'île de Lesbos, qui vient de subir un incendie, plus de 12 000 personnes vivaient sous des tentes, entassées, créant une situation explosive. Et la peur de l'épidémie vient s'ajouter à la misère et à la détresse des réfugiés.

Mais loin de soulager les pays méditerranéens, le pacte européen prévoit surtout de répartir les refus et les retours au pays. À défaut d'obliger différents États à accueillir les migrants, la

Commission européenne prétend les contraindre à affréter des avions pour les déboutés du droit d'asile et appelle cela la solidarité ! Seule petite nouveauté, si un réfugié parvient à faire la preuve qu'il a de la famille ou un diplôme dans un autre pays d'Europe, il pourra prétendre s'y installer.

En fait, la plupart des pays riches comme la France pourraient sans problème accueillir ces migrants. Mais, dans un contexte de surenchères xénophobes, ils cherchent mille arguties pour ne pas remplir ce devoir de solidarité. Et le comble de

l'hypocrisie est bien de désigner d'autres pays comme les responsables de cette impasse.

L'État français a montré son vrai visage en refusant d'accueillir le bateau humanitaire *Alan Kurdi*, transportant 125 migrants et qui, le 23 septembre, avait annoncé son intention d'accoster en France. Après avoir refusé, l'État français a usé de tout son poids diplomatique pour que l'Italie accepte finalement de le recevoir. C'est tout un symbole de cette Europe cadennassée !

Aline Urbain

Espagne : manifestations de colère à Madrid

Une vague d'indignation populaire a explosé à Madrid pendant plusieurs jours et culminé dimanche 27 septembre quand des milliers de personnes ont manifesté dans différents lieux de la capitale.



Elles réclament la démission de la présidente de la Communauté de Madrid, Isabelle Diaz Ayuso, membre du parti populaire de droite qui dirige la Communauté avec l'appui du parti centriste Ciudadanos et du parti d'extrême droite Vox.

Les raisons de cette colère sont multiples et liées à l'inquiétude devant l'insuffisance des moyens pour faire face à la deuxième vague du Covid-19 : attentes interminables devant les centres de santé, médecins de famille débordés avec plus de 80

patients par jour, manque de médecins, d'infirmières, de personnel dans les hôpitaux et les « maisons des anciens. »

Mais la goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été le choix fait par Ayuso de confiner les quartiers ouvriers du sud de Madrid, attribuant la responsabilité de la pandémie aux quartiers populaires et « au mode de vie des immigrés latino-américains ». Les habitants de ces quartiers, près d'un million, doivent maintenant présenter un document écrit pour justifier leurs déplacements. On ne peut plus prendre un café dans un bar de son quartier, mais en traversant la rue et en passant dans un quartier non confiné, on le peut. Une employée de maison peut emmener les enfants qu'elle garde dans un parc du riche quartier de Salamanca, mais pas question de sortir ses propres enfants dans son quartier !



« Non à la ségrégation. Plus de santé, d'éducation, de travail. »

Des manifestations se sont multipliées, animées par des associations de quartier, des voisins, et des groupes de travailleurs s'y sont joints qui, depuis le mouvement des Indignés, se regroupent sous le nom de « marées » : marée verte pour les enseignants et blanche pour les soignants, portant des tee-shirts aux couleurs de leur profession. Les pancartes et les slogans étaient sans ambiguïté : « non au confinement de

classe », « ils détruisent nos quartiers et maintenant ils nous enferment », « davantage de médecins et d'enseignants et moins de policiers », « nous sommes pour la Santé publique ».

Le gouvernement socialiste, après avoir vainement tenté de s'entendre sur la politique à mener avec Ayuso, envisage maintenant un confinement total de Madrid. Les protestations de ces derniers jours sont la réponse méritée au cynisme de dirigeants qui, en désignant la classe ouvrière de Madrid, les pauvres et les immigrés, comme responsables de la deuxième vague du Covid, essaient de cacher le fiasco total de leur politique sanitaire.

La colère qui s'exprime en ce moment devra se transformer en lutte sociale, exigeant la création massive d'emplois dans la santé l'éducation et les transports publics.

Jacques Muller

Rouen : Lubrizol, un an après

Un an après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, un millier de personnes ont manifesté en ville samedi 26 septembre, aux cris de « Qu'est-ce qu'on veut?... la vérité! », « Lubrizol coupable, État complice », ou encore « Pollueurs payeurs, État menteur ».

Le 26 septembre 2019, 9 500 tonnes de produits chimiques étaient parties en fumée, créant un nuage de pollution sur plusieurs centaines de kilomètres carrés. De nombreux habitants avaient souffert de maux de tête et de problèmes respiratoires, et des récoltes avaient été détruites. Les fûts qui avaient brûlé appartenaient à l'usine Lubrizol, classée Seveso seuil haut, et à l'entreprise voisine Normandie Logistique. L'usine a repris son activité le 13 décembre. Lubrizol, qui fait 6,8 milliards de dollars de chiffre

d'affaires, et appartient au groupe financier du multimilliardaire Warren Buffet, a indemnisé une partie des agriculteurs... moyennant un engagement à ne pas porter plainte. Un an après l'incendie, la liste des produits qui ont brûlé n'est toujours pas disponible et les conséquences sanitaires sont donc toujours inconnues. On sait en revanche qu'il a fallu le sang-froid des ouvriers pour évacuer au cours de l'incendie des fûts toxiques dont la combustion aurait eu des conséquences catastrophiques.

Les manifestants ont exprimé leur crainte de voir un tel accident se reproduire, ainsi que leur colère contre des industriels qui font passer leurs profits avant la sécurité des travailleurs et des riverains. Colère aussi contre l'État qui a minimisé les retombées et maintient l'opacité sur les circonstances de l'incendie. Lors des prises de parole, la plupart des intervenants (CGT, La France insoumise...) ont surtout réclamé une meilleure intervention de l'État. Bien au-delà des seuls sites Seveso, il est en effet dangereux de laisser les actionnaires décider de ce qui est fait et comment, dans les domaines de la chimie, de l'énergie, de la santé, des transports, de l'agro-alimentaire, etc. Mais la population de Rouen n'a



aucune raison de se fier aux autorités pour garantir sa sécurité.

L'État ne protège pas les habitants des capitalistes, car il est non seulement leur complice, comme le disaient les manifestants, mais leur serviteur zélé. Il n'est pas acceptable que des activités aussi dangereuses que la chimie et la pétrochimie

continuent d'être soumises au choix de dirigeants seulement guidés par la recherche de profits, qu'il s'agisse de ceux des entreprises privées ou de ceux de l'État qui les couvre. Les travailleurs et la population doivent pouvoir contrôler eux-mêmes les conditions dans lesquelles se font ces activités.

Correspondant LO